Rapport Annuel
2013

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

LA BICICI EN CÔTE D'IVOIRE*

532 Employés

52 Ans en Côte d'Ivoire

38 Points de vente, *24 à Abidjan

39 Milliards de fonds propres

1 Centre d'affaire Entreprises

1 Business Unit Leasing

1 Trade Center

1 Filiale BICICI Bourse

(*) Ces chiffres datent de Mai 2014

Rapport Annuel

2013

SOMMAIRE

LA BICICI EN ACTION 4

LE CONSEIL D'AOMINISTRATION 6

LE COMITÉ EXÉCUTIF 7

LES CHIFFRES CLÉS 8

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 11

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 23

RÉSOLUTIONS 31

DONNÉES FINANCIÈRES 35

INFORMATIONS DIVERSES 40

LES RESPONSABLES MÉTIERS 45

LES ANNEXES 2013 48

LA BICICI EN ACTION

LES PRODUITS RETAIL

Dans un souci constant de toujours satisfaire ses clients, la BICICI propose une large gamme de produits innovants, à destination de sa clientèle de Professionnels et de Particuliers.

LA BICICI EN ACTION

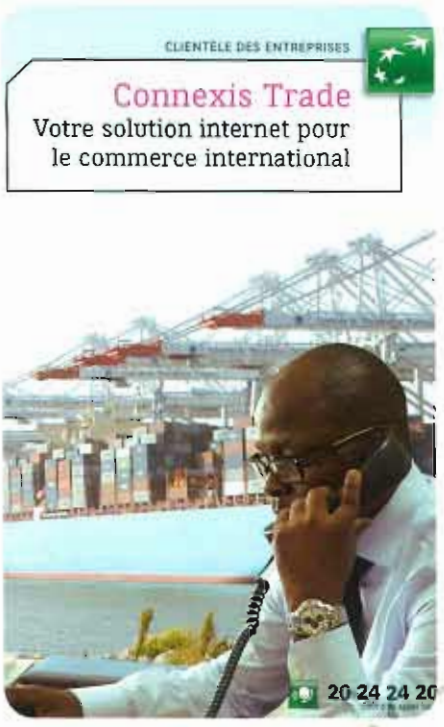

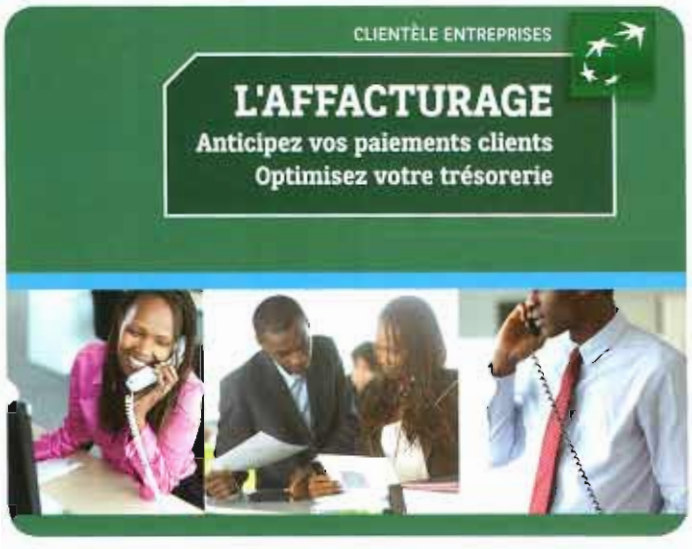

LES PRODUITS CORPORATE

En lien avec les valeurs du Groupe BNP Paribas : Engagement, Ambition, Créativité, Réactivité ; la BICICI accompagne avec dévouement sa clientèle Entreprises dans le développement de ses activités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fabien BIGUET et Seydou Elimane DIARRA

Seydou Elimane DIARRA
Président du Conseil
d'Administration

Jacques-Henri WAHL
Conseiller du président
du Groupe BNP Paribas
Administrateur

Jean-François FICHAUX
Responsable Afrique Océan Indien
BNP Paribas
Administrateur

Jean-Christophe DURAND
Administrateur

François BENAROYA
Administrateur

Fabien RIGUET
Administrateur-Directeur Général

Pathé DIONE
Administrateur

Gérard MANGOUA
Administrateur

Philippe SECHAUD
Administrateur

BNP PARIBAS/BDDI Participations
Représentée par Jean-Paul PICOT
Adjoint au Responsable Afrique
Océan Indien de BNP Paribas
Administrateur

PROPARCO
Représentée par Julien LEFILLEUR
Représentant Régional
Afrique de l'Ouest
Administrateur

Fabien RIGUET
Représenté par Mohamed BAH

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Fabien RIGUET
Administrateur - Directeur Général

Yao KOUASSI
Directeur Général Adjoint

Denis RUBRICE
Secrétaire Général

Samir MEZINE
Directeur de la Clientèle Entreprises et Institutionnels

Kadiatou SISSOKO
Directeur des Ressources Humaines

Eric N'KOUMO MOBIO
Directeur de la Clientèle des Particuliers et Professionnels

Issa GUEYE
Directeur Financier

Nina FADIGA
Directeur de la Conformité

Abou FADIGA
Directeur Juridique et Fiscal

Nzakirizou Nina Raissa KOUACOU
Directeur du Département Études, Stratégie et Marketing

Siguetcho KIGNAMAN-SORO
Directeur de l'Audit

LES CHIFFRES CLÉS

MOYENS (En millions de F. CFA)	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Fonds propres bruts	**38 705**	**38 332**	**38 749**	**39 436**
Effectifs	515	490	496	557
Nombre de sièges	31	31	34	37
Dont fermées	4	8	2	

ACTIVITÉ (En millions de F. CFA)	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Total du Bilan	**362 673**	**383 099**	**414 982**	**428 742**
Ressources totales	**293 572**	**314 371**	**359 571**	**366 777**
- dont Dépôts de la Clientèle	292 018	309 206	353 956	359 705
Remplois totaux	**295 349**	**317 156**	**326 211**	**375 802**
- dont Crédits à la Clientèle	220 976	212 316	232 414	290 219
- Créances sur l'Etat (obligations - crédits CMT)	23 264	21 594	38 051	50 506

RÉSULTATS (En millions de F. CFA)	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Produit Net Bancaire	**28 438**	**25 441**	**26 905**	**32 655**
- Marge nette d'intérêts (VAC)	16 757	16 601	16 146	20 026
- Commissions Nettes et Divers	11 680	8 840	10 759	12 629
Frais de Gestion totaux	**19 452**	**20 384**	**20 795**	**23 018**
- Frais Généraux d'exploitation	17 466	18 126	18 503	20 490
- Amortissements	1 986	2 258	2 292	2 528
Résultat Brut d'Exploitation	**8 986**	**5 057**	**6 110**	**9 638**
Résultat Net	**800**	**2 254**	**5 234**	**9 269**

RATIOS	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Ratio de solvabilité (FP / Risques)	**13,5 %**	**14,1 %**	**15 %**	**10,1 %**
- Fonds Propres Effectifs	36 267	36 398	20 516	38 437
- Total Risques Pondérés	269 571	258 803	249 444	380 974
Coefficient de Liquidité	**94,0 %**	**104,0 %**	**87,4 %**	**74,0 %**
Coefficient de couverture des emplois à MLT par des ressources stables	**88 %**	**81 %**	**61 %**	**73 %**
Structure du Produit Net Bancaire	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**	**100,0 %**
- Marge Nette d'Intérêts	58,9 %	65,3 %	60,0 %	61,3 %
- Commissions Nettes et Divers	41,1 %	34,7 %	40,0 %	38,7 %
Rentabilité				
- Coefficient d'Exploitation	68,4 %	80,1 %	77,3 %	70,5 %
- Rentabilité des Capitaux Propres	2,1 %	6,9 %	15,7 %	27,7 %
- Résultat Net par Action	480	1 353	3 141	5 561

Fonds propres bruts

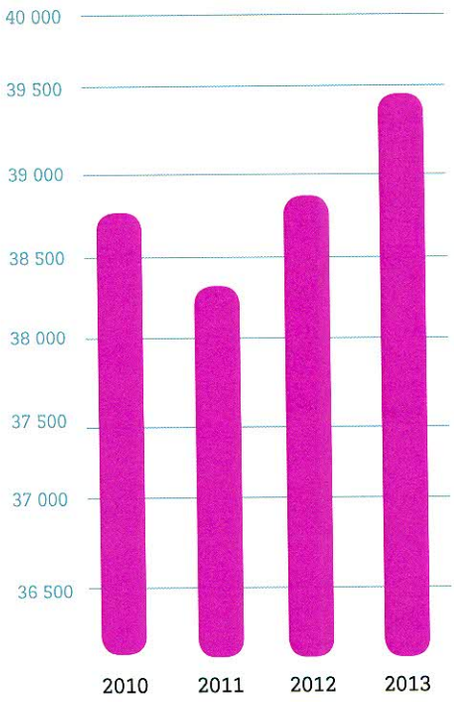

Activité

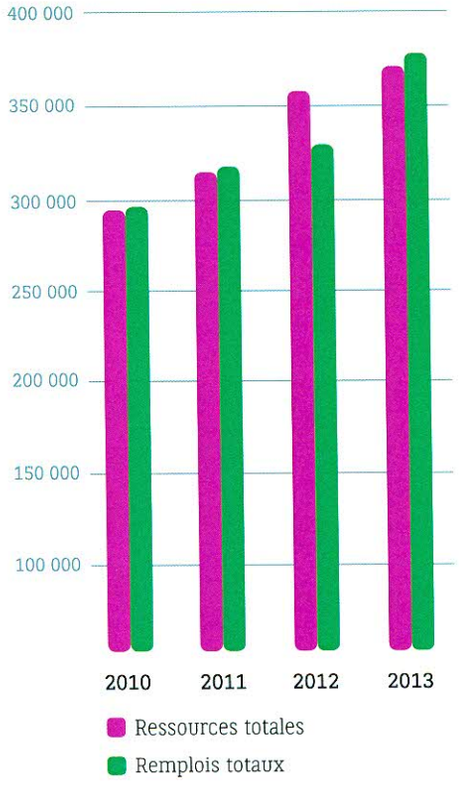

PNB - Frais de gestion - RBE

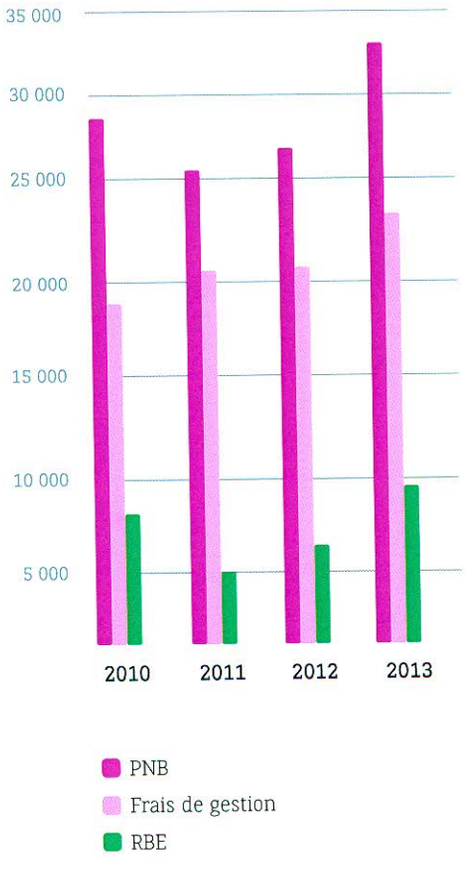

Répartition du Produit Net Bancaire

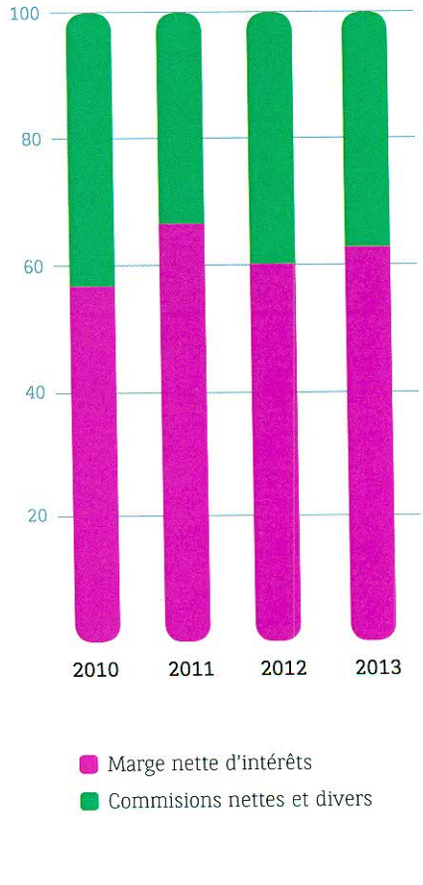

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Construction du pont Henri Konan Bédié d'Abidjan.

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Selon le FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale en 2013 s'est établi à 3%, contre 3,1% en 2012. La croissance des économies des pays avancés a légèrement ralenti à 1,3%, (-0,1% par rapport à 2012) en raison de baisses plus marquées aux Etats Unis et en Allemagne. Même si l'activité est restée soutenue, la tendance a été similaire dans les pays émergents qui ont extériorisé une croissance globale de 4,7%, contre 4,9% en 2012,principalement due aux ralentissements en Russie et dans la zone Afrique du Nord – Moyen Orient. Cependant, le renforcement de l'activité économique mondiale au second semestre 2013, sous l'effet de la reprise dans les pays avancés, renforce la confiance pour l'exercice 2014. La croissance mondiale devrait ainsi accélérer à +3,7%.

Aux États-Unis, la croissance du PIB a ralenti, passant de 2,8% en 2012 à 1,9%. La baisse généralisée des dépenses publiques fédérales a constitué le principal obstacle à une hausse plus marquée en 2013. Néanmoins la croissance économique devrait être plus soutenue en 2014 à +2,8%. Cette évolution devrait être portée par la demande intérieure, favorisée en partie par le desserrement du frein fiscal résultant des accords budgétaires. En outre, malgré une réduction progressive des achats d'actifs, la FED, qui a montré son pragmatisme ces dernières années, devrait rester attentive au soutien de l'économie américaine par une politique monétaire accommodante.

> Dans un contexte mondial de ralentissement, l'économie de la Cote d'Ivoire a confirmé son redressement entamé en 2012.

Dans la zone euro, l'économie a continué de se contracter en 2013, soit -0,4% contre -0,7% en 2012. Traditionnellement moteur de la région, la croissance allemande a marqué un net ralentissement, passant de +0,9% en 2012 à +0,5%, à l'inverse des tendances des autres pays. S'appuyant sur les signes de reprise et l'amélioration de la confiance des opérateurs constatée au second semestre 2013, les prévisions 2014 extériorisent le retour d'une croissance de +1%. L'amplitude de cette amélioration restera cependant inégale d'un pays à l'autre en raison des niveaux élevés de dette publique qui continueront à freiner la demande intérieure.

Dans les **pays émergents** et les **pays en développement** la croissance devrait être plus marquée en 2014 à 5,1%, tirée par la reprise des marchés avancés favorisant la hausse des exportations. Cette tendance restera néanmoins conditionnée à la stabilité des marchés financiers, aux évolutions des contextes politiques et sociaux (crise ukrainienne) et à la volatilité des flux de capitaux. En effet, la relative faiblesse de la demande intérieure rend très dépendantes les économies des marchés émergents au contexte international.

A l'instar de 2012, **la Chine** principal moteur de l'économie mondiale, a maintenu une croissance de +7,7%. Cette dernière devrait néanmoins ralentir à +7,5% en 2014, confrontée à un durcissement des conditions de crédit organisées par les autorités afin de dégonfler d'éventuelles bulles spéculatives, principalement sur l'immobilier.

CROISSANCE ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Taux de croissance en %	2009	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)
Production mondiale	**-0,8**	**5,2**	**3,9**	**3,1**	**3,0**	**3,7**
Economies avancées	**-3,2**	**3,2**	**1,6**	**1,4**	**1,3**	**2,2**
États-Unis	-2,5	3,0	1,8	2,8	1,9	2,8
Zone euro	-3,9	1,9	1,4	-0,7	-0,4	1,0
Japon	-5,3	4,4	-0,6	1,4	1,7	1,7
Royaume-Uni	-4,8	2,1	0,9	-0,3	1,7	2,4
Canada	-2,6	3,2	2,6	1,7	1,7	2,2
Autres pays avancés	-1,3	5,8	3,3	1,9	2,2	3,0
Pays émergents et en développement	**2,1**	**7,3**	**6,3**	**4,0**	**4,7**	**5,1**
Russie	-9,0	4,0	4,3	3,4	1,5	2,0
Chine	8,7	10,4	9,3	7,7	7,7	7,5
Inde	5,7	9,9	7,9	3,2	4,4	5,4
Brésil	-0,4	7,5	2,9	1,0	2,3	2,3
Afrique du Sud	-	2,9	3,1	2,5	1,8	2,8
Afrique subsaharienne	1,6	5,3	5,3	4,8	5,1	6,1

Source : FMI, perspective de l'économie mondiale - janvier 2014

LA ZONE UEMOA

Dans un environnement international morose, l'activité au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a fait preuve de résilience affichant une croissance de 6,3% contre 6,5% en 2012.Parallèlement,l'inflation a diminué à 1,6% contre 2,4% l'année précédente, sous l'effet conjugué de la baisse des prix des céréales locales et des coûts des produits pétroliers.Pour 2014, les prévisions tablent sur une croissance économique plus forte aux environs de 7% portée principalement par les secteurs de l'agriculture et des services. Cependant, plusieurs facteurs de risque subsistent et pourraient contrarier ces prévisions : la lenteur de la reprise dans les pays avancés, le ralentissement de la croissance dans les BRICS ou en interne, les aspects sécuritaires.

LA CÔTE D'IVOIRE

L'exercice 2013 est venu confirmer la tendance constatée en 2012. L'activité économique a continué de progresser de 9%. La croissance de la production dans **le secteur primaire** (28,8% du PIB) s'est légèrement accélérée passant de 2,3% en 2012 à 4,2%. Cette évolution trouve son origine dans la hausse des tonnages produits sur les matières agricoles (cacao, banane, coton graine, huile de palme, sucre, caoutchouc et anacarde) excepté pour le café (106 T vs 121 T en 2012). La baisse des cours mondiaux sur le caoutchouc et l'huile de palme a cependant eu un impact limitatif à cette hausse. Concomitamment, la production de gaz a continué de s'accroître de 1 780 millions de m^3 en 2012 à 1 967 millions de m^3, traduisant la normalisation de la situation sécuritaire et les importants investissements passés dans le secteur de l'énergie électrique.

Les secteurs secondaires et tertiaires ont fortement bénéficié des mesures gouvernementales de relance économique traduites par la hausse du poids des investissements publics dans le PIB passant de 4,9% à 7,8%. Les productions pour les deux secteurs ont ainsi respectivement cru de 13,2% et de 12,4% en 2013. Les segments du BTP et des infrastructures restent logiquement de puissants contributeurs de cette croissance.

CONTRIBUTIONS SECTORIELLES À LA CROISSANCE DU PIB (2009-2014)

Taux de croissance en %	2009	2010	2011	2012	2013(e)	2014 (p)
PIB Total	**3,8**	**2,4**	**-4,7**	**9,8**	**9,0**	**10,0**
Secteur primaire	-1,1	6,4	1,7	2,3	4,2	5,2
Secteur secondaire	1,5	4,7	-9,7	19,2	13,2	14,9
Secteur tertiaire	5,0	2,7	-12,7	13,5	12,4	13,0
Consommation finale	0,5	5,1	-5,5	13,0	7,4	7,4
Exportations de biens	11,4	10,0	-3,2	12,0	9,0	13,5
Importations de biens	5,9	9,4	-8,6	77,2	16,0	12,0
en % du PIB						
Investissements	-	**9,0**	**8,2**	**13,7**	**18,1**	**19,4**
Public	-	3,1	2,8	4,9	7,8	8,3
Privé	-	5,9	5,4	8,8	10,3	11,1

Source : Direction Générale de l'Economie - Cadrage macro économique au 25 juin 2013

ÉVOLUTION DES PRODUITS DU SECTEUR PRIMAIRE DE 2009 À 2014

Productions (en milliers de tonnes)	2009	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)
Café	144,7	94,4	32,2	121,4	106,8	106,8
Cacao	1 304	1 302	1 559	1 433	1 463	1 449
Bananes	289,6	372,9	355,7	377,1	395,9	407,8
Coton graine	140,6	178,2	198,3	288,4	400,0	440,0
Huiles de palme	340,7	384,5	394,0	417,8	442,0	464,1
Sucre	168,4	155,9	202,0	193,3	195,0	200,0
Caoutchouc	226,0	231,5	238,7	254,7	274,5	296,5
Anacarde	340,0	370,0	380,0	450,0	480,0	510,0
Pétrole (milliers de barils)	18 742	14 562	12 391	10 770	9 900	12 233
Gaz (millions de m3)	1 450	1 666	1 632	1 780	1 967	2 041
Or (Kilogramme)	7 055	5 080	12 357	12 164	15 205	16 726

Source : Direction Générale de l'Economie - Cadrage macro économique au 25 juin 2013

Profitant d'une situation globale en amélioration, **le budget 2013** enregistre un solde positif (+ 69 milliards de FCFA) à la différence du précédent exercice. **Les recettes** ont cru de 21,5%, soutenues par les revenus des opérations extérieures en hausse de +35% (+216 milliards de FCFA).

Conformément aux priorités gouvernementales annoncées dans la loi de finance 2013, **les dépenses** relatives au remboursement de la dette intérieure et aux investissements ont fortement augmenté, respectivement de 103,8% (+386,9 milliards de FCFA) et de 67,7% (+414,8 milliards de FCFA). Les secteurs des infrastructures et de l'énergie restent les principaux destinataires des investissements publics. Parallèlement, les dépenses ordinaires ont été maîtrisées enregistrant même une légère baisse de 1%.

ÉVOLUTION DU BUDGET DE L'ETAT (2009-2014)

En milliards de FCFA	2009	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)
Recettes totales	**2 161,8**	**3 074,5**	**3 050,4**	**3 195,6**	**3 883**	**4 248,3**
Recettes Intérieures	1 958,7	2 508,2	2 086,2	2 579,2	3 050,6	3 436,4
Recettes extérieures	203,1	476,4	964,2	616,4	832,4	802,8
Dette publique	**413,1**	**981,9**	**1 291,5**	**883,0**	**1 025,9**	**1 047,8**
Dette interieure	368,4	490,2	914,2	372,6	759,5	721,9
Dette exterieur	44,7	491,7	377,3	510,4	266,4	325,9
Dépenses ordinaires	1 365,6	1 523,3	1 418,9	1 779,3	1 761,3	1 933,2
Dépenses d'investissement	**329,3**	**420,4**	**340,1**	**612,3**	**1 027,1**	**1 258,8**

Source : Ministère de l'Economie et des Finances / Direction Générale des Impôts

« L'année 2014 devrait confirmer le rôle de locomotive de l'économie ivoirienne dans la zone UEMOA. Le FMI prévoit ainsi une croissance légèrement plus forte, de 9,1% principalement favorisée par le dynamisme des secteurs de l'extraction minière, de l'agriculture et des BTP, profitant de la poursuite des chantiers publics. Cependant, des zones de fragilité et d'attention subsistent. La situation sécuritaire en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, l'amélioration de la gouvernance élément toujours en retrait du dernier rapport « Doing Business » et la continuité dans le traitement apporté au règlement de la dette intérieure, resteront des freins à l'amélioration générale de la situation si le gouvernement relâche les efforts entrepris sur ces sujets. »

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les résultats de l'exercice 2013 expriment toute la portée du processus de transformation engagé depuis 2012. En effet, la rénovation et le développement du réseau de distribution, la restructuration des lignes de métier, le déploiement de nouveaux outils de gestion et l'évolution des fonctions support ont contribué à moderniser la banque

Ainsi, l'année 2013 a surtout été marquée par une forte accélération du dynamisme commercial s'appuyant sur un dispositif fortement remanié et désormais pleinement opérationnel

L'arrivée en 2013 de trois nouveaux concurrents portant à 25 le nombre d'établissements bancaires sur la place d'Abidjan a rendu encore plus nécessaire l'amélioration de la qualité des prestations et services, l'innovation et la réactivité aux besoins des clients.

Concernant les activités Retail :

- 3 nouvelles agences ont été ouvertes au cours de l'année portant à 38 points de vente la taille du réseau. Parallèlement, 5 agences ont été rénovées. Ainsi, entre les nouvelles implantations et les réhabilitations réalisées en seulement 2 ans, 2/3 du réseau répond aujourd'hui aux meilleurs critères de confort et d'accueil des clients.

- Le Crédit Réserve, donnant une enveloppe d'argent destinée à financer les petits investissements,et l'Avance sur Facture permettant de palier les décalages de paiement, sont venus renforcer l'offre de crédit à destination de la clientèle des artisans, des professionnels et des Très Petites Entreprises (TPE).

- Le Capital Etude a également été lancé à destination de la clientèle des particuliers pour répondre aux besoins générés par l'entrée dans le monde étudiant.

- Résolument engagée dans la révolution numérique, de nouvelles fonctionnalités ont été apportées au service de banque à distance BICICI Net.

Concernant les activités Corporate :

- Le Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) a été mis en place avec succès en milieu d'année. Ce service permet au client d'entrer en contact à tout moment de la journée avec la Banque pour la gestion quotidienne de son compte.

- Leader sur les opérations de Trade Finance en Côte d'Ivoire, la BICICI est la première banque locale à mettre à la disposition de sa clientèle, Connexis Trade, un outil sous technologie web, assurant le suivi en temps réel de l'avancée des opérations comme les remises documentaires, les crédits documentaires, ..

> « La rénovation et le développement du réseau de distribution, la restructuration des lignes de métier, le déploiement de nouveaux outils de gestion et l'évolution des fonctions support ont contribué à moderniser la banque. »

ÉVOLUTION DES EMPLOIS

Volumes en point de passage des Emplois Clientèles

Les volumes de remplois affichent une hausse de 24,9%.
Concernant la clientèle Entreprises & Institutionnels, la croissance est essentiellement tirée par les crédits de court terme (crédit de trésorerie, créances commerciales, ..) en évolution de 57,5%.

Sur la clientèle des Particuliers & Professionnels, la hausse des encours provient principalement de l'accroissement des volumes de crédits à la consommation (+39,5%). Les encours de crédits à l'habitat augmentent de 13,2% dans un marché immobilier encore peu dynamique. En liaison avec la stratégie annoncée, les montants de crédits d'investissements aux professionnels, artisans et TPE croissent de 33,5%.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation
Clientèle Entreprises & Institutionnels (*)	179 889	189 284	231 639	22,4 %
Clientèle Particuliers & Professionnels	32 427	43 130	58 580	35,8 %
Total Remplois	**212 316**	**232 414**	**290 219**	**24,9 %**
(*) Dont créances commerciales sur l'État	21 594	17 899	17 639	-1,5 %

Les créances commerciales sur l'Etat ivoirien sont en légère baisse consécutivement à la conversion en obligation de la créance EECI. En tenant compte des titres obligataires et des bons du trésor détenus, les encours sur l'Etat ivoirien s'élèvent à 51,3 Mds FCAF soit une évolution de +34,7%

Volumes moyens des emplois clientèles

Traduction des très bonnes performances commerciales sur l'ensemble de l'année, les encours moyens de crédit ont progressé de 17,5%.

Après une baisse constatée en 2012, les volumes moyens sur la clientèle Entreprises & Institutionnels sont de nouveau en croissance de 13,0% reflétant l'excellent dynamisme commercial des équipes dans un marché extrêmement concurrentiel.

Axe de développement depuis plus de 3 ans, afin de rééquilibrer les sources de revenu, les encours moyens sur le segment de la clientèle **des particuliers et des professionnels** continuent de progresser de manière soutenue (+38,4%)

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation
Clientèle Entreprise & Institutionnels (*)	179 573	166 403	189 094	13,0 %
Clientèle Particuliers & Professionnels	28 661	35 064	50 350	38,4 %
Total Remplois	**208 234**	**201 467**	**239 444**	**17,5 %**
(*) Dont créances commerciales sur l'État	9 888	19 395	18 722	-3,5 %

ÉVOLUTION DES RESSOURCES

Volumes en point de passage des ressources clientèles

Les encours de ressources en point de passage ont évolué de 1,6%.

La clientèle des Entreprises & Institutionnels enregistre une baisse des volumes de ressources de 17,8% marquée par la diminution des dépôts à vue de -21,3%. Cette tendance conjoncturelle et non structurelle relève d'une référence anormalement élevée en 2012 en raison des décalages de campagnes agricoles.

Les encours sur la clientèle des particuliers et des professionnels évoluent de 7,3% en liaison avec l'accroissement du nombre de clients (+9 893 à 149 000).

La forte croissance des volumes sur Autres Ressources de 84,8% trouve son origine dans l'évolution du dépôt de garantie nécessaire à l'émission de monnaie électronique relative au développement des activités de Mobile Money en partenariat avec Orange CI

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation
Clientèle Entreprise & Institutionnels	109 532	132 828	109 214	-17,8 %
Clientèle Particuliers & Professionnels	190 506	204 121	219 053	7,3 %
Autres ressources	9 168	17 008	31 438	84,8 %
Total Ressources	**309 206**	**353 957**	**359 705**	**1,6 %**

Volumes moyens des ressources clientèles

En moyenne annuelle, les encours de ressources évoluent à la hausse de 10,4% en 2013 avec une contribution positive des deux segments de clientèle.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation
Clientèle Entreprise & Institutionnels	98 852	113 290	122 339	8,0 %
Clientèle Particuliers & Professionnels	184 648	193 982	209 428	8,0 %
Autres ressources	5 848	8 810	17 048	93,5 %
Total Ressources	**289 348**	**316 082**	**348 815**	**10,4 %**

Bénéficiant d'un ratio emplois sur ressources favorable de 80,7%, la BICICI reste vigilante à maîtriser son coût de refinancement dans la captation de ressources. Ainsi, les conditions du refinancement diminuent de 16 points de base.

ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel marqué par l'arrivée de nouveaux établissements bancaires en 2013, les positions ont bien résisté. La BICICI reste un des principaux leaders du marché.

En %	Déc.-11	Déc.-12	Déc.-13
Part de marché dépôt clientèle	9,2	9,9	9,0
Part de marché emploi clientèle	10,0	9,9	10.0

Source APB-CI

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT À FIN DÉCEMBRE 2013

Évolution du Produit Net Bancaire (PNB)

La marge sur capitaux s'accroît de 24,1% par rapport à 2012 profitant des effets de la hausse des encours de crédits sur les deux lignes de clientèle et de la politique de refinancement rigoureuse.

Les revenus du portefeuille titres, composé à 71,6% de titres de l'État de Côte d'Ivoire, s'accroissent de 41,7%. Axe important du développement sur la clientèle des Entreprises & Institutionnels, les revenus tirés des activités de change croissent de +13,1% par rapport à 2012.

Sur ces bases, la Valeur Ajoutée sur Capitaux progresse fortement de +24,0%.
Parallèlement, soutenues par l'élargissement du fonds de commerce, les commissions augmentent de 17,4%.
Au final, le PNB dépasse pour la première fois le seuil des 30 000 MXOF et croît de +21,4%.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation 2013 vs 2012	
Produit Net Bancaire (PNB)	**25 441**	**26 905**	**32 655**	**5 750**	**21,4 %**
Dont opération de trésorerie et interbancaire	443	206	155	-51	-24,7 %
Dont revenus du portefeuille titres	1 909	2 247	3 184	937	41,7 %
Dont valeur ajoutée sur les capitaux (VAC)	16 601	16 146	20 026	3 880	24,0 %
Dont commissions nettes	8 840	10 75	12 629	1 870	17,4 %

Évolution des frais de gestion

L'évolution des frais de personnel est restée contenue. Ils augmentent de 5,7% en raison de l'impact du plan d'accompagnement mis en place à la suite de la réforme des retraites introduite début 2012. Neutralisée des coûts de cette mesure, la hausse est de 1,8% pour un effectif en croissance de 7,2%

Les autres frais généraux évoluent de 14,8%. Cette variation résulte de l'impact des investissements passés en 2012 et 2013 destinés à la modernisation du réseau de distribution (ouverture de 11 agences et rénovation de 13 agences en 2 ans), du système d'information et des outils d'aide à la vente.

Dans ce contexte, les dotations aux amortissements augmentent de 10,3%.

Ainsi, les frais généraux de la Banque sont en hausse de +10,7%.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation 2013 vs 2012	
Total frais de gestion	**-20 384**	**-20 795**	**23 018**	**2 223**	**10,7 %**
Frais de personnel	-8 125	-8 204	-8 671	467	5,7 %
Autres frais généraux	-10 001	-10 209	-11 819	1 520	14,8 %
Dont aux amortissements	-2 258	-2 292	-2 528	236	10,3 %

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (R.B.E.)

Le résultat brut d'exploitation s'améliore fortement de 57,7% et le coefficient d'exploitation gagne 6,8 points à 70,5%.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation 2013 vs 2012	
R.B.E. A FP SOC.	**5 057**	**6 110**	**9 638**	**3 527**	**57,7 %**

ÉVOLUTION DU COÛT DU RISQUE

Suite à l'assainissement du fonds de commerce lors des deux dernières années et à la poursuite de l'amélioration de la situation économique, les dotations pour risques spécifiques sont en forte diminution de 52,5%

L'importante hausse des nivellements par Produits et Charges Exceptionnels (+366,1%) s'explique principalement par le travail d'assainissement (Write Off) de très anciens dossiers compromis provisionnés à 100%. L'impact de cette action se retrouve également dans la forte variation à la hausse des reprises +125,3%. Ainsi, le coût du risque se traduit par une reprise nette de 497 MXOF

Le poids des encours de créances douteuses passent de 12,3% en 2012 à 11,2% en 2013 Le taux de couverture des créances douteuses continue d'être élevé et rassurant à 80,7%.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation 2013 vs 2012	
Total général	**-1 664**	**-1 107**	**497**	**-1 604**	**-114,9 %**
Dotations	-2 065	-2 213	-1 051	-1 162	-52,5 %
Nivellement à produits et charges exceptionnels	-69	-392	-1 827	1 435	366,1 %
Reprises	470	1 498	3 375	-1 877	125,3 %

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET

Le montant des charges et produits exceptionnels ressort en hausse de 168,0% à 1 110 MXOF. L'essentiel de ce produit trouve son origine dans la reprise de provisions de 668 MXOF au titre du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) et dans des ajustements de contrats de Leasing.

Au final, le résultat net comptable s'élève à 9 269MXOF en hausse de 77,1% après prélèvement de l'impôt pour 1 976 MXOF.

(En millions de FCFA)	2011	2012	2013	Variation 2013 vs 2012	
Résultat Courant	3 397	5 015	1 136	5 120	102,1 %
RNAI	2 368	5 429	11 245	5 816	107,1 %
Résultat Net	**2 254**	**5 234**	**9 269**	**4 035**	**77,1 %**

RÉPARTITION DU RÉSULTAT 2013

Le Résultat Net Comptable s'élève à FCFA 9 268 963 110 ce qui, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de FCFA 2 278 483, se traduit par un bénéfice disponible de FCFA 9 271 241 593.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation de ce bénéfice comme suit :

- Dotation de 15% à la réserve spéciale (art 27 de la loi bancaire) soit FCFA 1 390 344 467
- Distribution définitive de FCFA 7 880 000 000 soit un dividende brut de FCFA 4 728 par action représentant 47,3% du nominal de l'action.
- Mise en report à nouveau de FCFA 897 127

PERSPECTIVES 2014

Les perspectives chiffrées d'une croissance attendue de l'ordre de 9,1% sont encourageantes pour l'économie Cependant, le renforcement de la concurrence avec l'arrivée de nouveaux établissements bancaires impliquant une pression sur les marges et la qualité des risques, et les modifications réglementaires ayant entraîné la baisse du taux de l'usure viendront durcir les conditions d'exercice de l'activité bancaire.

A l'appui d'un bilan solide et d'un dispositif commercial rénové, la BICICI est en bonne position pour accompagner ses clients particuliers, professionnels et entreprises dans leurs projets et répondre aux objectifs de rentabilité Parallèlement, la Banque continuera son programme de modernisation et d'innovation pour un service toujours plus qualitatif.

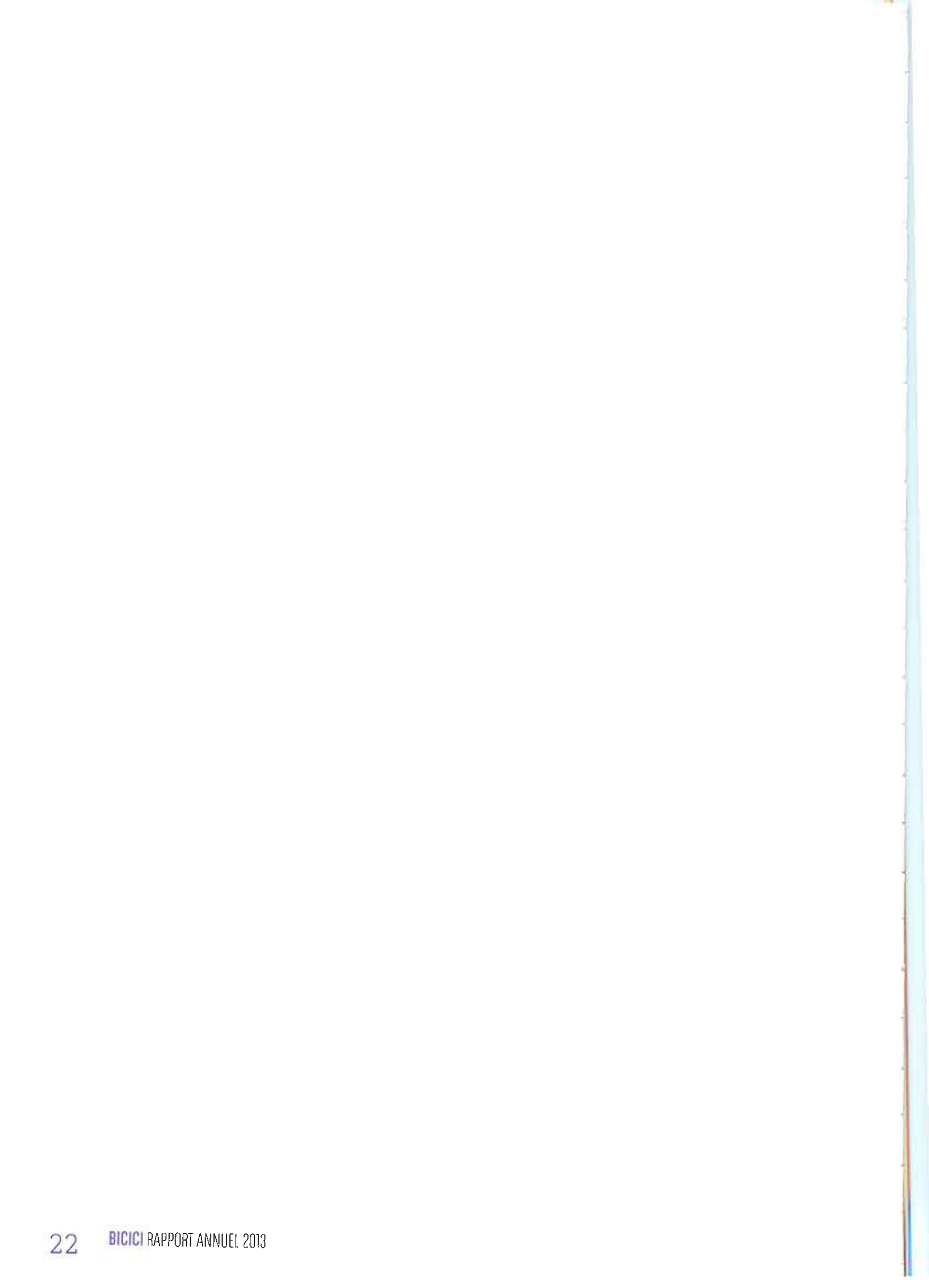

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Brasserie du groupe Eurofind à Yopougon, Abidjan.

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ,

- Le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;

- Le respect de la réglementation prudentielle ;

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) sont, au regard des règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :
- Le changement des modalités de détermination du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) au 31 décembre 2013, décrit au point 1.8 des notes annexes aux comptes annuels ;
- La vérification fiscale en cours portant sur les déclarations fiscales au titre des exercices 2010 à 2012, dont il est fait mention au point 2.13 des notes annexes aux comptes annuels.

RAPPORT GÉNÉRAL
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX ET DU CONTRÔLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du gouvernement d'entreprise, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Notre examen a mis en évidence des axes d'améliorations qui font l'objet d'un rapport de recommandations distinct adressé à la Direction Générale de la Banque, conformément à l'article 8 de la circulaire n° 004-2011/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits de l'UMOA.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire de l'UMOA.

Vérifications des documents de l'Assemblée Générale Ordinaire

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

Vérifications prévues par la règlementation bancaire

Ratios prudentiels

Le ratio de liquidité n'est pas respecté au 31 décembre 2013. Il s'établit à 74% pour un minimum de 75%.

Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque, aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% ou plus des droits de vote au sein de la Banque, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent à FCFA 2354 millions au 31 décembre 2013, soit 6,12 % des fonds propres effectifs qui s'établissent à FCFA 38437 millions à cette date.

Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20%.

Abidjan, le 16 Mai 2014
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire
Marc WABI
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire
Armand FANDOHAN
Expert-Comptable Diplômé
Associé

RAPPORT SPÉCIAL

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES ET RELEVANT DE L'ARTICLE 45 DE L'ORDONNANCE DU 1ER DECEMBRE 2009 PORTANT SUR LA RÈGLEMENTATION BANCAIRE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées et les conventions relevant de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire.

En application des dispositions des articles 440 à 442 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes, visées aux articles 438 à 448 de cette loi et qui concernent :

-Toute convention intervenue entre la société et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint ;

-Toute convention entre la société et un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société ;

-Toute convention à laquelle un administrateur, directeur général, directeur général adjoint ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est indirectement intéressé ou dans laquelle il traite avec la société par personne interposée ;

-Toute convention intervenant entre la société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs, directeur général, directeur général adjoint ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général, directeur général adjoint ou autre dirigeant social de la personne morale contractante.

Ce rapport ne concerne pas les conventions normales portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS RELEVANT DES ARTICLES 438 À 440 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GIE

Conventions conclues au cours de l'exercice 2013

En application de l'article 440 alinéa 3 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que le Conseil d'Administration de la Banque ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2013.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2013

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice

Convention de coopération technique avec BNP PARIBAS - BDDI PARTICIPATION

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS – BDDI PARTICIPATION représenté par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, selon le protocole d'accord du 11 octobre 2004 conclu entre la BICICI et BNP PARIBAS – BDDI PARTICIPATION.

Modalités et rémunérations

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention, pour l'exercice 2013, s'élèvent à FCFA 992 millions

Convention de gestion déléguée des prestations informatiques avec BNP PARIBAS – SFDI

Dirigeants concernés : NP PARIBAS – SFDI représenté par Messieurs Jean François REY et Roger DECOT

Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, pour prendre en charge des prestations informatiques visant des services généraux normalisés dans le Groupe BNP PARIBAS.

Modalités et rémunérations

Aux termes de cette convention, les dépenses de gestion déléguée engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention, pour l'exercice 2013, s'élèvent à FCFA 367 millions.

Convention de prestations de services informatiques avec BDSI

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représenté par Monsieur Hakim BENMANSOUR

Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, pour prendre en charge des prestations informatiques indiquées dans le contrat d'application.

Modalités et rémunérations

Aux termes de cette convention, les dépenses engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention, pour l'exercice 2013, s'élèvent à FCFA 388 millions.

Convention d'assistance technique avec BICI-BOURSE

Dirigeants concernés : Jean Paul PICOT et Jean-François FICHAUX

Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICI-BOURSE, à sa demande, suivant le contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

Modalités et rémunérations

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées à BICI-BOURSE pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 37 millions.

Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et sa filiale BICI-BOURSE

Dirigeants concernés: Jean Paul PICOT et Jean-François FICHAUX

Nature et objet

Remboursement par BICI-BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI

Modalités et rémunérations

En application de cette convention, BICI-BOURSE rembourse à la BICICI la quote part de frais de tenue de Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale d'Actionnaires. Au titre de cette convention, aucune refacturation n'a été faite au cours de l'exercice 2013

Convention de service d'audit dans le cadre du Centre de Service Partagé (CSP Audit)

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Cette convention fixe le principe et les modalités de remboursement des dépenses occasionnées par l'équipe centrale du Hub, basée géographiquement à Dakar, au Sénégal, dans le cadre des prestations (missions) d'audit.

Modalités et rémunérations

La clé de répartition retenue est le Produit Net Bancaire (PNB) Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 77 millions.

Convention de service d'analyse des risques dans le cadre du Centre de Service Partagé (CSP risques)

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Il a été créé une plateforme « Risque», centre régional, à des fins de gestion du risque de crédit à l'échelle des BICI. L'équipe est basée géographiquement à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et réalise des prestations pour le compte des BICI.

Modalités et rémunérations

Les coûts engendrés dans le cadre de cette plateforme sont refacturés entre les BICI concernées en fonction d'une clé de répartition basée sur le Produit Net Bancaire (PNB) et la volumétrie des dossiers entrants. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 175 millions.

Convention d'assistance technique avec le CSP Risques

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Assistance technique en faveur du CSP, à sa demande

Modalités et rémunérations

Au titre de cette convention, aucune refacturation n'a été faite au CSP risque au cours de l'exercice 2013

Convention de prestations de services de formation dans le cadre du Centre de Service Partagé (CSP Formation)

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Le CSP Formation a pour responsabilité de définir et piloter la stratégie de formation des entités BICI de la zone Afrique francophone. Il a en charge l'organisation et l'animation des formations du périmètre Learning and Development (L&D) pour l'ensemble des pays, à l'exception des formations non régionalisables qui seront organisées par des relais locaux.

Modalités et rémunérations

Les coûts engendrés dans le cadre de ce CSP sont refacturés entre les pays concernés en fonction d'une clé de répartition basée sur le PNB et sur le nombre de formations réalisées. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 82 millions

Convention de prestations de services de Monétique dans le cadre du Centre de Service Partagé (CSP monétique)

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Le CSP monétique régionale prendra en charge les activités Émission, Gestion des GAB, Gestion de la fraude et Gestion des réclamations pour le compte des sites BNP PARIBAS de la zone UEMOA. L'objectif poursuivi est l'amélioration de la qualité de traitement, la réduction du risque opérationnel et la génération de gains économiques.

Modalités et rémunérations

Les coûts engendrés dans le cadre de ce CSP sont refacturés entre les pays concernés en fonction d'une clé de répartition basée sur le Produit Net Bancaire (PNB) Global et sur le niveau d'activité de chacun des sites Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 62 millions.

Convention de prestations de services de communication dans le cadre du Centre de Service Partagé (CSP communication)

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Le CSP communication a en charge la définition et le pilotage de la stratégie de communication régionale. Il assurera la mise en œuvre des actions de communication à l'exception des activités non régionalisables qui seront prises en charge par des relais locaux sur les sites concernés. Modalités et rémunérations

Les coûts engendrés dans le cadre de ce CSP sont refacturés entre les pays concernés en fonction d'une clé de répartition basée sur le Produit Net Bancaire (PNB) Global et sur le niveau d'activité de chacun des sites. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 93 millions

Convention de prestations de services de trésorerie-change dans le cadre du Centre de Service Partagé (CSP trésorerie- change)

Dirigeant concerné : BNP PARIBAS représentée par Monsieur Jean Paul PICOT

Nature et objet

Le CSP Trésorerie-change a pour objet de piloter la Trésorerie Régionale, d'optimiser la gestion de la liquidité en Francs CFA et en devises des BICI, d'optimiser la gestion du change à travers la consolidation des besoins en devises de la zone, de contrôler et de suivre cette activité Il initie enfin une gestion actif - passif du bilan des BICI, en lien avec les sites.

Modalités et rémunérations

Ces coûts sont refacturés entre les BICI concernées en fonction d'une clé de répartition basée sur le Produit Net Bancaire (PNB) et sur le Besoin Net de Financement. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élèvent à FCFA 134 millions.

SUR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE 45 DE L'ORDONNANCE N° 2009-385 DU 1ER DÉCEMBRE 2009

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts ou garanties consentis par l'établissement financier à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

La BICICI a accordé des prêts d'un montant global de FCFA 321 millions aux personnes susvisées.

Abidjan, le 16 Mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire
Marc WABI
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire
Armand FANDOHAN
Expert-Comptable Diplômé
Associé

RAPPORT SPÉCIAL

SUR LES RÉMUNÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS ALLOUÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commercioles et du GIE, nous vous informons des rémunérotions exceptionnelles ollouées aux membres du conseil d'administration pour les missions et mandats qui leurs sont confiés et les remboursements des frais engagés dans l'intérêt de la société.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle allouée aux membres du conseil d'administration, ou d'autorisation de remboursements de frais de voyage, de déplacements et dépenses engagées dons l'intérêt de la société ou titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Abidjan, le 16 Mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire
Marc WABI
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Mazars Côte d'Ivoire
Armand FANDOHAN
Expert-Comptoble Diplômé
Associé

LES RÉSOLUTIONS

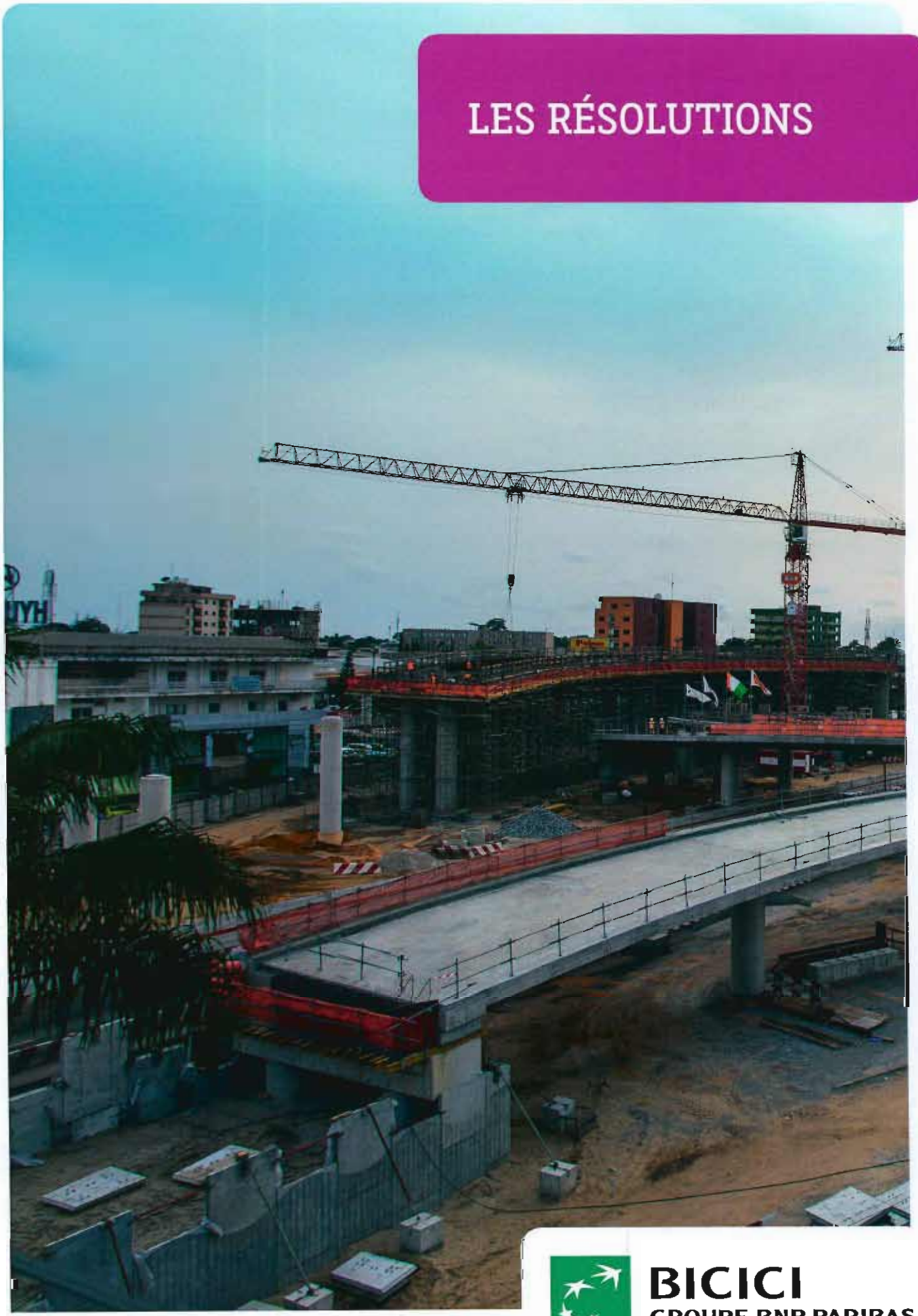

Construction de l'échangeur de Marcory, Abidjan.

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

RÉSOLUTIONS

TITRE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve ledit rapport ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils sont présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2013, en prend acte et approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, prend acte des conventions nouvelles signées et des conventions anciennes poursuivies au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2013 et les approuvent.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affectation du résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice qui se chiffre à F CFA 9 268 963 110, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de F CFA 2 278 483 soit un bénéfice disponible de F CFA 9 271 241 593 comme suit :

- Dotation de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la loi bancaire) soit F CFA 1 390 344 467. A l'issue de cette dotation, la réserve spéciale s'élèvera à F CFA 16 113 212 523.

- Distribution définitive de F CFA 7 880 000 000 soit un dividende brut de F CFA 4 728 par action représentant 47,28 % du nominal de l'action.

- Mise en report à nouveau de F CFA 897 127 non distribués.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, donne quitus entier et sans réserve à tous les Administrateurs, de l'exécution de leur mandat qui a pris fin ou qui expire ce jour, conformément à l'article 17 des statuts :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS, représentée par M. Jean Paul PICOT

- PROPARCO, représentée par M. Julien LEFILLEUR,

- UA VIE, représentée par M. Mohamed BAH,

- Messieurs :

Seydou Elimane DIARRA
Jacques Henri WAHL
Pathé DIONE
Gérard MANGOUA
Philippe SECHAUD
Jean-François FICHAUX
Jean-Christophe DURAND
François BENAROYA
Fabien RIGUET

Elle donne également décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 17 des statuts, renouvelle le mandat des Administrateurs ci-après, pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS,

- PROPARCO,

- UA VIE,

- Messieurs :

Seydou Elimane DIARRA
Jacques Henri WAHL
Pathé DIONE
Gérard MANGOUA
Philippe SECHAUD
Jean-François FICHAUX
Jean-Christophe DURAND
François BENAROYA
Fabien RIGUET

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 431 de l'Acte Uniforme OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt

Economique, décide d'allouer aux Administrateurs en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, la somme globale de F CFA 88 500 000

Le Conseil d'Administration répartira librement ces indemnités entre ses membres.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.

TITRE EXTRAORDINAIRE

Le nouvel Acte uniforme OHADA relatif aux Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du 30 Janvier 2014 comporte certaines nouveautés et précise des situations qui préexistaient.

Concernant les modalités de réunion des Assemblées générales et du Conseil d'Administration, et pour tenir compte de l'adaptation aux nouvelles technologies, la possibilité est désormais ouverte aux statuts de prévoir l'utilisation de la visioconférence et d'émettre les convocations par e-mail sous certaines conditions.

Il est à noter également, l'élargissement du périmètre des conventions réglementées aux conventions qui directement ou indirectement intéresseraient des actionnaires détenant au moins 10% du capital.

En combinant cette nouvelle législation et l'Ordonnance n°2009-385 du 1er Décembre 2009 portant réglementation bancaire, les articles 18, 19, 24, 26, 28 et 37, devront être harmonisés.

RÉSOLUTIONS

Première résolution

Article 18 :

18-1 Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent qu'il le juge utile, dans l'intérêt de la société, sur convocation du Président du Conseil d'Administration, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué par ladite convocation qui doit faire mention de l'ordre du jour de la réunion.

Toutefois, les Administrateurs constituant au moins le tiers (1/3) des membres du Conseil, peuvent en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le Conseil, si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois.

Le mode de convocation sera déterminé par le Conseil d'Administration.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont nulles lorsque tous ses membres n'ont pas été régulièrement convoqués.

18-2 Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié des Administrateurs en fonction est nécessaire.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

18-3 Les Administrateurs peuvent participer au Conseil par voie de visioconférence ou d'autres moyens de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective Pour garantir l'identification et la participation effective à la réunion du Conseil, ces moyens de télécommunication doivent transmettre au moins la voix des participants et satisfaire à des caractéristiques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.

Les Administrateurs qui participent au Conseil par voie de visioconférence ou par l'un des moyens de télécommunications susmentionnés, votent oralement.

En cas de participation d'Administrateur(s) par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunications, le Conseil ne peut valablement délibérer que si au moins un tiers (1/3) des Administrateurs est physiquement présent

18-4 Si le Conseil est composé de quatre (4) Administrateurs, la présence de deux (2) Administrateurs est nécessaire, ainsi que leur unanimité.

18-5 Chaque Administrateur peut donner, par lettre, télécopie ou courrier électronique, mandat à un autre Administrateur de le représenter à une séance du Conseil d'Administration. Chaque Administrateur ne peut disposer que d'une seule procuration. Cette procuration n'est valable que pour une seule séance du Conseil d'Administration.

18-6 La justification du nombre des Administrateurs en exercice et de leur nomination résulte, vis-à-vis des tiers, de l'énonciation, dans le procès-verbal de chaque séance, des noms des Administrateurs présents et des Administrateurs absents.

Deuxième résolution

Article 19 :

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial coté et paraphé par le Juge de la Juridiction compétente, tenu au siège de la Société.

Toutefois, les procès-verbaux peuvent être établis sur des feuilles mobiles numérotées sans discontinuité, paraphées dans les conditions prévues à l'alinéa précédent et revêtues du sceau de l'autorité qui les a paraphées.

Les procès-verbaux sont signés par deux (2) des Administrateurs qui ont pris part à la réunion.

En cas de participation au Conseil d'Administration par visioconférence ou autre moyen de télécommunication, il est fait mention dans le procès verbal des incidents techniques éventuellement survenus au cours de la séance et ayant perturbé son déroulement.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont certifiés par le Président de séance et un Administrateur ou deux (2) Administrateurs en cas d'absence du Président de séance.

Troisième résolution

Article 24 :

Sous réserve des dispositions prévues par la loi bancaire, doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration :

-toute convention entre la société et l'un de ses Administrateurs, Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux Adjoints ;

-toute convention entre la société et un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société ;

-toute convention à laquelle un Administrateur, un Directeur Général, un Directeur Général Adjoint ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est indirectement intéressé ou dans laquelle il traite avec la société par personne interposée ;

-toute convention intervenant entre la société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des Administrateurs, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, Administrateur, Administrateur Général, Administrateur Général Adjoint, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou autre Dirigeant Social de la personne morale contractante.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux conventions normales portant sur les opérations de la Société avec ses autres clients.

L'Administrateur, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ou l'actionnaire intéressé est tenu d'informer le Conseil d'Administration dès qu'il a connaissance d'une convention soumise à autorisation

Les Commissaires présentent à l'Assemblée Générale Ordinaire un rapport spécial sur les conventions autorisées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée statue sur ce rapport, sa décision ayant les effets prévus par la loi.

L'intéressé ne peut prendre part au vote et ses actions ne sont pas prises en

compte pour le calcul du quorum et de la majorité

La société exploitant un commerce de banque, l'interdiction pour les Administrateurs de contracter des emprunts auprès d'elle ne s'applique pas aux opérations courantes de ce commerce.

Quatrième résolution

Article 26 :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires désigne pour une durée de trois (3) ans, deux (2) commissaires aux comptes titulaires et deux (2) commissaires aux comptes suppléants remplissant les conditions légales d'éligibilité.

Leur mandat est renouvelable.

Ils exercent leurs fonctions telles qu'elles sont définies aux articles 710 à 725 de l'Acte uniforme relatif aux Droits des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Les Commissaires ont droit à une rémunération dont le montant, porté en frais généraux est à la charge de la société ; de même que les frais annexes engagés par eux dans l'exercice de leur fonction, conformément aux articles 723 de l'Acte uniforme relatif aux Droits des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Cinquieme résolution

Article 28 :

L'Assemblée peut être convoquée par le Conseil d'Administration et, le cas échéant par le ou les Commissaires, un mandataire désigné par la juridiction compétente ou par le liquidateur dans les conditions prévues par la loi.

Les convocations sont faites par avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales seize (16) jours avant la date de l'Assemblée sur première convocation et, le cas échéant, six (6) jours au moins pour les convocations suivantes.

Les réunions se tiennent au siège social ou en tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Des actionnaires peuvent toutefois participer à l'Assemblée par visioconférence ou d'autres moyens de télécommunication.

Ces modes de télécommunication doivent garantir l'identification et la participation effective à l'Assemblée des actionnaires y participant à distance, en transmettant au moins leur voix et en satisfaisant à des caractéristiques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations

Dans ce cas, les actionnaires participant à distance à l'Assemblée sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Lorsque l'Assemblée doit être appelée à délibérer sur les objets prévus à l'article 36, l'avis de convocation doit l'indiquer.

Sixième résolution

Article 37 :

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial tenu au siège de la Société et coté et paraphé par la Juridiction compétente et signés des membres du bureau.

Il est tenu une feuille de présence établie conformément aux dispositions de l'article 532 de l'Acte uniforme portant Droit des Sociétés Commerciales et du GIE. Cette feuille signée par le bureau de l'Assemblée et déposée au siège social est certifiée, sous leur responsabilité, par les scrutateurs. Elle doit être communiquée à tout requérant.

En cas de vote par correspondance, il en est fait mention dans le procès-verbal.

De même, en cas de vote par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication, il est fait mention dans le procès-verbal des incidents techniques éventuellement survenus au cours de l'Assemblée et ayant perturbé son déroulement

Les copies ou extraits, à produire en justice où ailleurs, des délibérations de l'Assemblée Générale sont certifiées par le Président du Conseil d'Administration ou toute personne dûment mandatée à cet effet.

Apres la dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont certifiées par un seul liquidateur.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.

DONNÉES FINANCIÈRES ET INFORMATIONS DIVERSES

Centre commercial, groupe Prosuma, Abidjan

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

Bilan actif

en FCFA	Montants nets 31/12/2012	Montants nets 31/12/13
CAISSE	9 486 607 391	16 737 940 802
CRÉANCES INTERBANCAIRES	93 796 732 016	39 330 565 900
- A vue	79 946 734 369	20 980 568 253
. Banques Centrales	69 505 378 632	17 180 090 708
. Trésor Public, CCP	-	-
. Autres Établissements de Crédit	10 441 355 737	3 800 477 545
- A terme	13 849 997 647	18 349 997 647
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	232 414 070 747	290 218 660 359
- Portefeuille d'Effets Commerciaux	1 719 420 463	8 695 274 305
Crédits de Campagne	-	-
. Crédits Ordinaires	1 719 420 463	8 695 274 305
- Autres Concours à la Clientèle	161 714 977 941	219 125 630 300
. Crédits de Campagne	5 848 746 273	9 893 536 890
Crédits Ordinaires	155 866 231 668	209 232 093 410
- Comptes ordinaires Débiteurs	68 979 672 343	62 397 755 754
- Affacturage	-	-
TITRES DE PLACEMENT	36 645 490 733	46 252 596 666
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 531 106 654	1 518 181 654
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	9 605 653 537	12 674 896 228
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 026 816 475	984 298 228
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 005 336 092	15 638 672 532
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	-	-
AUTRES ACTIFS	2 757 183 393	3 055 360 896
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	14 713 263 000	2 3304 91 375
TOTAL ACTIF	414 982 260 038	428 741 664 640

Hors bilan au 31 décembre 2013

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/12	31/12/13
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
- En faveur d'Établissements de Crédit	-	-
- En faveur de la Clientèle	7 965 155 387	13 545 946 213
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
- D'ordre d'Établissements de Crédit	14 444 173	3 388 956 632
- D'ordre de la Clientèle	41 705 340 179	52 643 643 724
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Bilan passif

en FCFA	Montants nets 31/12/12	Montants nets 31/12/13
DETTES INTERBANCAIRES	**5 614 819 285**	**6 780 515 853**
- A vue	1 428 660 308	2 674 848 205
. Trésor Public, CCP	-	-
. Autres Établissements de Crédit	1 428 660 308	2 674 848 205
- A terme	4 186 158 977	4 105 667 648
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	**353 955 738 440**	**359 996 986 440**
- Comptes d'Épargne à vue	93 280 376 540	95 335 238 980
- Comptes d'Épargne à terme	15 918 238 405	17 801 935 033
- Bons de Caisse	500 000 000	-
- Autres dettes à vue	183 159 984 214	169 571 774 714
- Autres dettes à terme	61 097 139 281	77 288 037 713
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-	-
AUTRES PASSIFS	**6 208 732 057**	**8 313 043 094**
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	**3 011 868 670**	**3 487 564 044**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**2 993 267 520**	**2 848 279 156**
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
FONDS AFFECTÉS		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	**5 278 349 050**	**4 610 162 157**
CAPITAL OU DOTATIONS	**16 666 670 000**	**16 666 670 000**
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	**1 852 934 149**	**1 852 934 149**
RÉSERVES	**14 129 104 353**	**14 914 268 154**
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	**36 351 177**	**2 278 483**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	**5 234 425 337**	**9 268 963 110**
TOTAL PASSIF	**414 982 260 038**	**428 741 664 640**

Hors bilan au 31 décembre 2013

ENGAGEMENTS REÇUS	31/12/12	31/12/13
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
- Reçus d'Établissements de Crédit	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
- Reçus d'Établissements de Crédit	0	0
- Reçus de la Clientèle	122 181 143 814	179 680 951 430
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Compte de résultat \ charges

en FCFA	31/12/12	31/12/13
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	5 635 598 158	5 873 694 634
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes interbancaires	199 426 516	202 526 592
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes à l'égard de la clientèle	5 436 171 642	5 671 168 042
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes représentées par un Titre	-	-
- Autres Intérêts et Charges Assimilées	-	-
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	4 477 113 270	5 319 001 105
COMMISSIONS	358 773 098	447 573 788
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	504 232 216	765 874 995
- Charges sur Titres de Placement	-	-
- Charges sur Opérations de Change	82 393 027	88 477 990
- Charges sur Opérations de Hors Bilan	421 839 189	677 397 005
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 346 501	34 668 174
ACHATS DE MARCHANDISES	-	-
STOCKS VENDUS	-	-
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	-	-
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	21 079 635 480	20 005 974 217
- Frais de Personnel	7 618 842 199	8 134 327 650
- Autres Frais Généraux	13 460 793 281	11 871 646 567
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	2 390 766 063	2 695 863 007
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		-
EXCÉDENT DES DOTATIONS / REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉN.	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	211 335 460	625 234 760
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	864 478 513	891 660 086
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	194 467 339	1 976 227 000
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	5 234 425 337	9 268 963 110
TOTAL	40 966 171 435	47 904 734 876

Compte de résultat \ produits

en FCFA	31/12/12	31/12/13
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES	**17 789 999 588**	**20 928 036 530**
- Intérêts et Produits Assimilées sur Créances interbancaires	404 822 357	357 705 869
- Intérêts et Produits Assimilées sur Créances sur la clientèle	17 363 979 893	20 325 501 928
- Intérêts et Produits Assimilées sur Titres d'Investissement	-	-
- Autres Intérêts et Produits Assimilées	21 197 338	244 828 733
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	**5 427 450 906**	**6 213 813 744**
COMMISSIONS	**8 635 610 661**	**10 296 614 781**
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**4 049 197 803**	**5 407 277 176**
- Produits sur Titres de Placement	1 790 650 850	2 823 708 672
- Dividendes et Produits Assimilés	376 915 095	346 529 751
- Produits sur Opérations de Change	1 048 020 535	1 048 020 535
- Produits sur Opérations de Hors Bilan	833 611 323	1 115 056 572
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**1 919 656 840**	**2234 702 009**
MARGES COMMERCIALES	-	-
VENTES DE MARCHANDISES	-	-
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	-	-
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	**176 457 679**	**94 927 768**
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	**203 086 105**	**168 086 731**
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	**571 267 891**	**609 066 494**
EXCÉDENT DES REPRISES / DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉN.	**368 137 762**	**668 186 893**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**931 165 227**	**69 871 465**
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	**894 140 973**	**1 214 151 285**
PERTE DE L'EXERCICE		
TOTAL	40 966 171 435	47 904 734 876

Répartition du capital

En millions FCFA ORIGINE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						TOTAL GÉNÉRAL
	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	
MARS 1962										
Nombre d'actions	2 000		2 000	10 980	7 020				18 000	20 000
Montants	20	0	20	110	70	0	0	0	180	200
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1966										
Nombre d'actions	3 000		3 000	16 470	10 530				27 000	30 000
Montants	30	0	30	165	105	0	0	0	270	300
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1969										
Nombre d'actions	5 025		5 025	25 490	19 485				44 975	50 000
Montants	50	0	50	255	195	0	0	0	450	500
%	10,05	0,00	10,05	50,98	38,97	0,00	0,00	0,00	89,95	100,00
24 JUILLET 1971										
Nombre d'actions	38 240		38 240	20 990	15 770				36 760	75 000
Montants	382	0	382	210	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
FEVRIER 1973										
Nombre d'actions	61 184		61 184	33 584	15 770				36 760	75 000
Montants	612	0	612	336	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
SEPTEMBRE 1975										
Nombre d'actions	61 500	15 000	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	615	150	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	41,00	10,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
NOVEMBRE 1976										
Nombre d'actions	39 000	37 500	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	390	375	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
MAI 1977										
Nombre d'actions	52 000	50 000	102 000	56 000	42 000				98 000	200 000
Montants	520	500	1 020	560	420	0	0	0	980	2 000
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1978										
Nombre d'actions	76 857	76 143	153 000	84 000	63 000				147 000	300 000
Montants	769	761	1 530	840	630	0	0	0	1 470	3 000
%	25,62	25,38	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1981										
Nombre d'actions	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000				196 000	400 000
Montants	942	1 098	2 040	1 120	840	0	0	0	1 960	4 000
%	23,55	27,45	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1986										
Nombre d'actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000				245 000	500 000
Montants	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	0	0	0	2 450	5 000
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1988										
Nombre d'actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500				367 500	750 000
Montants	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JANVIER 1995										
Nombre d'actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500			26 550	394 050	750 000
Montants	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	0	0	266	3 941	7 500
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
AVRIL 1995										
Nombre d'actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000			35 400	525 400	000 000
Montants	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	0	0	354	5 254	10 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
AVRIL 1997										
Nombre d'actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000			53 100	788 100	1 500 000
Montants	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	0	0	531	7 881	15 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00

INFORMATIONS DIVERSES

En millions FCFA	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						
ORIGINE	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
MARS 2000										
Nombre d'actions	300 000	361 127	661 127	420 000	365 773			53 100	838 873	1 500 000
Montants	3 000	3 611	6 611	4 200	3 658	0	0	531	8 389	15 000
%	20,00	24,08	44,08	28,00	24,38	0,00	0,00	3,54	55,92	100,00
MARS 2001										
Nombre d'actions	300 000	335 864	635 864	420 000	391 036			53 100	864 136	1 500 000
Montants	3 000	3 359	6 359	4 200	3 910	0	0	531	8 641	15 000
%	20,00	22,39	42,39	28,00	26,07	0,00	0,00	3,54	57,61	100,00
DÉCEMBRE 2001										
Nombre d'actions	300 000	361 811	661 886	420 000	531 681			53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	3 000	3 618	6 619	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	18,00	21,71	39,71	25,20	31,90	0,00	0,00	3,19	60,29	100,00
MARS 2003										
Nombre d'actions	150 000	511 886	661 886	420 000	391 046		140 635	53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	1 500	5 119	6 619	4 200	3 910	0	1 406	531	10 048	16 666,7
%	9,00	30,71	39,71	25,20	23,46	0,00	8,44	3,19	60,29	100,00
SEPTEMBRE 2004										
Nombre d'actions		541 886	541 886		931 046		140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	9310	0	1 406	531	11 248	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	55,86	0,00	8,44	3,19	67,49	100,00
16 NOVEMBRE 2005										
Nombre d'actions		541 886	541 886			931 046	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	0	9 310	1 406	531	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,00	55,86	8,44	3,19	67,49	100,00
31 MARS 2006										
Nombre d'actions		541 886	541 886		140 635	984 146			1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	1 406	9 841	0	0	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00
2007										
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	140 635	984 146	0	0	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	1 406	9 841	0	0		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00

En millions FCFA	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						
ORIGINE	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	PROPARCO	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
2008											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2009											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2010											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2011											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montant	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2012											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montant	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2013											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montant	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00

BNPP : BNP PARIBAS - BNP BDDI : BNP BDDI PARTICIPATIONS - PARIB INT : PARIBAS INTERNATIONAL

Évolution du capital

ANNÉE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES VARIATIONS DE CAPITAL			
		APPORTS EN NUMÉRAIRES	INCORPORATIONS DE RÉSERVES	APPORTS D'ACTIFS	MONTANT DU CAPITAL
1962	CRÉATION DE LA BICICI	200 000 000			200 000 000
1966	CRÉATION DE 10 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	100 000 000			300 000 000
1969	CRÉATION DE 5 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite Création de 15 000 actions, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	150 000 000	50 000 000		500 000 000
1971	CRÉATION DE 25 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	250 000 000			750 000 000
1973	CRÉATION DE 10 000 ACTIONS NOUVELLES, deux nouvelles actions pour quinze anciennes, distribution gratuite Création de 35 000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000		1 200 000 000
1975	CRÉATION DE 30 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair	300 000 000			1 500 000 000
1977	CRÉATION DE 50 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000		2 000 000 000
1978	CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	1 000 000 000			3 000 000 000
1981	CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		1 000 000 000		4 000 000 000
1986	CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair		1 000 000 000		5 000 000 000
1988	CRÉATION DE 250 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		2 500 000 000		7 500 000 000
1995	CRÉATION DE 250 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		2 500 000 000		10 000 000 000
1997	CRÉATION DE 500 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		5 000 000 000		15 000 000 000
2001	CRÉATION DE 166 667 ACTIONS NOUVELLES, suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair			1 666 670 000	16 666 670 000
TOTAL		2 350 000 000	12 650 000 000	1 666 670 000	16 666 670 000

Évolution des dividendes distribués

DATE DE PAIEMENT	EXERCICE	MONTANT BRUT/ACTION	% NOMINAL	AUGMENTATION CONCOMMITANTE DU CAPITAL SOCIAL
28.02.1972	70/71	1 000	10	
10.12.1973	71/72	1 000	10	2 actions gratuites pour 15 anciennes
01.01.1974	72/73	1 000	10	
21.02.1975	73/74	1 000	10	
04.03.1976	74/75	1 000	10	
01.04.1977	75/76	1 000	11	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1978	76/77	1 400	14	Augmentation en numéraire 1 pour 2
01.04.1979	77/78	1 400	14	(1)
	77/78	350	14	(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15	
01.04.1981	79/80	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1982	80/81	1 500	15	(1)
	80/81	750	15	(2)
01.04.1983	81/82	600	6	
01.04.1987	85/86	700	7	(1)
	85/86	350	7	(2)
01.04.1988	86/87	700	7	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7	
01.04.1990	88/89	700	7	
01.04.1992	90/91	1 070	10,70	
01.04.1993	91/92	1 000	10	
23.03.1994	92/93	1 200	12	
17.03.1995	93/94	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
05.04.1996	94/95	3 000	30	
23.04.1997	1996	4 000	40	1 action gratuite pour 2 anciennes
23 04.1998	1997	2 667	26,67	
14.05.1999	1998	1 500	15	
30.05 2000	1999	1 500	15	
30.05.2001	2000	2 000	20	
16.05.2002	2001	1 560	16	
30.05.2003	2002	1 200	12	
22.04 2005	2004	4 230	42	
20.07.2006	2005	900	9	
06.07.2007	2006	2 650	27	
27.06.2008	2007	2 720	27,2	
29.05.2009	2008	4 050	40,5	
07.06.2010	2009	4 800	48	
27.11.2011	2010	480	4,8	
2012	2011	1 150	11,5	
2013	2012	4 728	47,28	

(1) DIVIDENDE PAYÉ AU TITRE DES ACTIONS ANCIENNES

(2) DIVIDENDE PAYÉ AU TITRE DES ACTIONS NOUVELLES

Évolution du cours de l'action BICICI en 2013

	COURS MAXIMUM	COURS MINIMUM	COURS MOYEN	VOLUME TOTAL ECHANGE	VOLUME MOYEN JOURNALIER
Janvier	37 500	36 600	37 073	331	15
Février	42 100	37 500	39 937	9 373	469
Mars	42 100	40 000	41 925	709	35
Avril	42 500	42 005	42 453	87	4
Mai	42 605	42 495	42 519	366	17
Juin	43 170	42 605	42 811	709	35
Juillet	43 000	42 000	42 348	847	37
Août	42 000	40 000	41 605	603	32
Septembre	43 000	40 000	41 190	320	15
Octobre	49 690	39 000	41 290	2 547	111
Novembre	63 000	48 500	56 295	2 011	101
Décembre	60 000	55 505	58 811	1 642	75

LES RESPONSABLES MÉTIERS

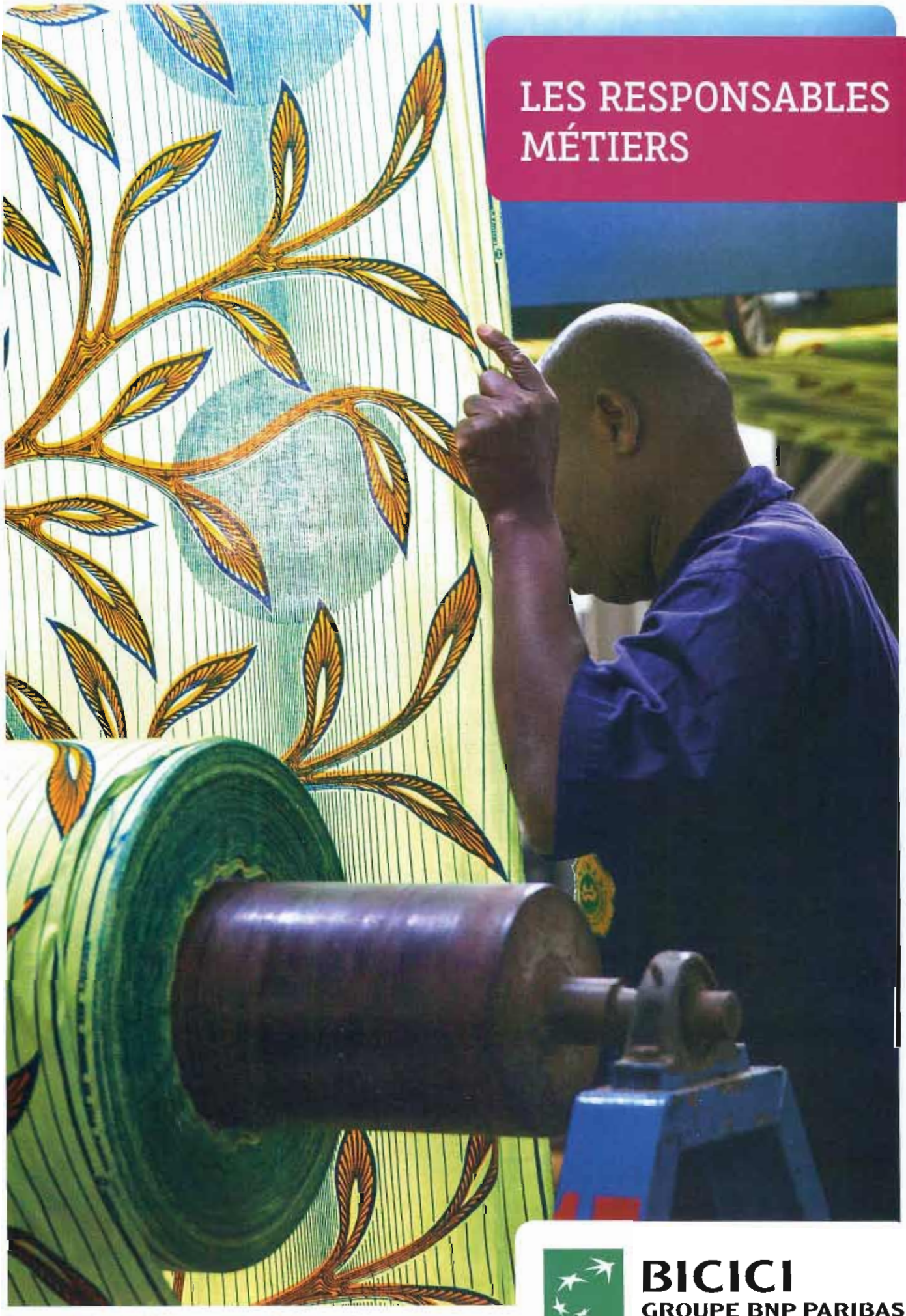

Site de production de la marque Uniwax, Yopougon, Abidjan.

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

LES RESPONSABLES MÉTIERS

Aboubakary GUIRO
Adjoint du Directeur Commercial en charge des Multinationales et des Financements Spécialisés

Edwige SENOU
Adjointe du Directeur Commercial en charge des Grandes Entreprises, des PME et des Institutionnels

Laurence KOUADIO-TIACOH
Responsable Trade Center

Edith Josiane DAILLY
Responsable du Cash management

Hamadou KONE
Responsable du Leasing

Aminata DOUMBIA
Responsable Affacturage

Gabrielle LEMAIRE
Directeur Communication

Didier DJECKETH
Directeur adjoint en charge de la clientèle des Particuliers

François KOFFI
Directeur adjoint chargé de la clientèle des professionnels

LES RESPONSABLES MÉTIERS

Edouard SILGA
Directeur des Systèmes d'informations

Françoise TEHUA
Responsable des Achats

Daniel KOUASSI
Responsable contrôle et surveillance des risques

Pafolo COULIBALY
Responsable de la Qualité et des relotions clients

Ackin GNELBIN
Directeur de Contrôle opérationnel permanent

Fonninan SORO
Directeur de la Sécurité globale

Yeli PALM
Directrice de l'Administrotion Générale

Dibanan TRAORÉ
Responsable de la Trésorerie

Mesmin Scienlinbien COULIBALY
Directeur des Opérations et de l'appui à la vente

LES ANNEXES AUX COMPTES 2013

BILANS PUBLIABLES - RÉSUMÉS ET COMPARES (en millions de FCFA)

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013
Caisse	9 487	16 738
Créances interbancaires	93 797	39 331
Créances sur la clientèle	232 414	290 219
Titres de placement	36 645	46 253
Immobilisations financières	1 531	1 518
Crédit bail et opérations assimilées	9 606	12 675
Immobilisations corporelles et incorporelles	14 032	16 623
Autres actifs	2 757	3 055
Comptes d'ordre et divers (actif)	14 713	2 330
TOTAL ACTIF	**414 982**	**428 742**
Dettes interbancaires	5 615	5 615
Dettes à l'égard de la clientèle	353 956	353 956
Autres passifs	6 208	6 208
Comptes d'ordres et divers (passif)	3 012	3 012
Fonds propres et assimilés	46 191	46 191
TOTAL PASSIF	**414 982**	**428 742**

HORS BILANS PUBLIABLES - RÉSUMÉS ET COMPARES (en millions de FCFA)

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement faveur clientèle	7 965	13 546
Engagements de garanties faveur établissements de crédit	14	3 389
Engagements de garanties faveur clientèle	41 705	52 644
TOTAL	**49 684**	**69 572**
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de garanties reçus établissements de crédit	0	0
Engagements de garanties reçus clientèle	122 181	179 681
TOTAL	**122 171**	**179 681**

COMPTES DE RÉSULTATS PUBLIABLES - RÉSUMÉS ET COMPARES (en millions de FCFA)

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés	17 790	20 928
Produits sur crédit bail et opérations assimilées	5 427	6 214
Commissions	8 636	10 297
Produits sur opérations financières	4 049	5 407
Divers produits d'exploitation	1 920	2 235
Produits généraux d'exploitation	176	95
Reprise d'amortissements. Et provisions sur immobilisations	203	168
Solde en bénéfice des corrections de valeur. Sur créances & Hors Bilan	572	609
Excédent des Reprises /Dotations du FRBG	368	668
Produits exceptionnels	931	70
Profits sur exercices antérieurs	894	1214
TOTAL PRODUITS	**40 966**	**47 905**

Intérêts et charges assimilées	5 636	5 874
Charges de crédit bail et opérations assimilées	4 477	5 319
Commissions	359	448
Charges sur opérations financières	504	765
Charges diverses d'exploitation bancaire	15	35
Frais généraux d'exploitation	21 081	20 006
Dotations aux amort. et aux provisions	2 391	2 696
Charges exceptionnelles	211	625
Pertes sur exercices antérieurs	864	892
Impôt sur le bénéfice	194	1 976
Bénéfice	5 234	9 269
TOTAL CHARGES	**40 966**	**47 905**

LES ANNEXES AUX COMPTES 2013

Exercice clos le 31 décembre 2013

1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLE

Le bilan et le compte de résultat de la BICICI ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1.1 Base d'établissement des comptes annuels

Les comptes ont été préparés selon le principe de continuité de l'exploitation qui suppose que la Banque poursuivra son activité opérationnelle dans un futur prévisible et pourra faire face à ses échéances.

1.2 Comptabilisation des produits et charges bancaires

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

1.3 Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de changes latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

1.4 Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les crédits pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues.

La Banque applique notamment les dispositions de l'instruction du PCB n° 94-05 relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance, modifié par le dispositif prudentiel applicable aux banques et aux établissements financiers de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UMOA) depuis le 1er janvier 2000. Les engagements en souffrance comprennent :

- Les créances impayées : échéances impayées depuis six mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement ;
- Les créances immobilisées : échéances impayées depuis six mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté ;
- Les créances douteuses ou litigieuses : créances échues ou non, présentant un risque probable ou certain de non recouvrement partiel ou total.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Les provisions sont enregistrées au passif du bilan lorsqu'elles concernent des engagements par signature douteux

1.5 Portefeuille – titres

Le terme «titres» recouvre les titres de créances négociables (notamment les bons du Trésor et les autres titres d'État négociables), les obligations et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe, les actions et les autres titres à revenu variable.

Conformément à l'instruction n° 94-10 du PCB relative à la comptabilisation et à l'évaluation des titres, la Banque classe les titres qu'elle détient en portefeuille dans les catégories suivantes :

- Les titres de placement qui sont enregistrés à l'actif du bilan dans les comptes d'opérations sur titres ;
- Les titres qui sont enregistrés dans les comptes de valeurs immobilisées à l'actif du bilan comprennent les parts dans les entreprises liées, les titres de participation, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les titres d'investissement.

Les titres sont comptabilisés au prix d'achat à la date de leur acquisition. À l'arrêté, les titres de placement sont évalués à leur valeur probable de négociation et les moins-values latentes sont enregistrées au compte de résultat. Les autres catégories de titres sont évaluées à l'arrêté à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur d'usage.

1.6 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Frais d'établissement	50,00 %
- Logiciels	33,33 %
- Mobilier	12,50 %
- Matériel de bureau	12,50 %
- Matériel de transport	33,33 %
- Agencements, installations	12,50 %
- Matériel informatique	33,33 %

1.7 Provision réglementée

Le montant de cette rubrique correspond à la provision forfaitaire pour risques afférents aux opérations de crédit à moyen et long terme.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est égal à 5 % du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5 % du montant total de l'encours des crédits à long et moyen terme.

Aucune provision réglementée n'est enregistrée dans les livres de la BICICI au 31 décembre 2013.

1.8 Provisions pour risques bancaires généraux

Il s'agit du FRBG prévu dans la lettre d'information 95-02 du 27/10/1995.

Ce poste enregistre le montant que l'établissement décide d'affecter à la couverture de risques généraux, lorsque des raisons de prudence l'imposent. Il sert à couvrir :

-le risque de crédit ou sectoriel non clairement identifié et dont la probabilité de survenance n'est pas tout à fait établie

-les autres risques bancaires généraux :

- le risque de taux général et de change
- les risques pays (événements politiques et sociaux, etc...)
- les risques opérationnels (défaillance des systèmes informatiques, comptables, les fraudes, etc...)
- et plus généralement tous les risques à l'exclusion du risque spécifique de crédit

Précédemment fixé à 3%, ce taux a été modifié à 2,5% pour tenir compte :

- d'un environnement qui s'est amélioré en 2012 (sécurité juridique et des personnes, environnement économique, etc...)
- de l'amélioration de la note souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire
- de l'amélioration du risque opérationnel
- d'une convergence vers les pratiques des autres filiales du groupe

La détermination du montant du FRBG restera toujours un pourcentage des encours sains Corporate et Retail de la Banque hors souverain marquant ainsi une permanence dans la méthode.

Le FRBG ainsi constitué sera utilisé au cours des exercices suivants pour couvrir la concrétisation des risques généraux, tels que définis supra.

1.9 Provisions pour risques et charges

Le montant de cette rubrique permet de couvrir les différents litiges.

2 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN, AU HORS BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 Caisses

Cette rubrique d'un montant total de 16 738 millions FCFA au 31 décembre 2013 s'analyse comme suit :

LIBELLÉS	31/12/2013
Contre valeur de la caisse FCFA en millions de FCFA	16 389
Contre valeur de la caisse EURO en millions de FCFA	210
Contre valeur de la caisse CHF en millions de FCFA	66
Contre valeur de la caisse G8P en millions de FCFA	24
Contre valeur de la caisse USD en millions de FCFA	49
TOTAL	**16 738**

2.2 Créances interbancaires

Cette rubrique s'analyse comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2013
BCEAO	17 180
Banques de la Zone EURO	**17 650**
GROUPE BNP PARIBAS	**1 012**
BNP DG AGENCE PARIS INVES	2 788
BNP DG EURO	13 850
BNP GARANTIE OCD	39
Autres établissements de crédit	**4 500**
Autres	4 500
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	**-**
TOTAL	**39 330**

2.3 Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se détaillent comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2013
CRÉANCES SAINES SUR LA CLIENTÈLE	**283 933**
•Portefeuille d'effets comm.	8 695
Crédits ordinaires	8 695
Autres crédits a court terme	99 331
•Crédits de campagne	9 893
Crédits ordinaires	89 438
•Comptes ordinaires débiteurs	62 397
•Crédits à moyen terme	109 242
•Crédits à long terme	4 268
CRÉANCES EN SOUFFRANCE NETTES	**6 285**
Valeurs brutes	**32 583**
Créances impayées ou immobilisées	1 866
Créances douteuses ou litigieuses	30 718
Provisions	**26 298**
Créances douteuses ou litigieuses (*)	26 298
TOTAL	**290 219**

2.4 Titres de placement

Les créances sur la clientèle se détaillent comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	Solde au 31/12/2012	Acquisitions	Sorties	Provisions	Solde au 31/12/2013
Obligations BOAD	6 300	-	550	-	5 750
Obligations TPCI Etat de Cote-d'Ivoire	17 733	9 500	2 367	-	24 866
Obligations AFD	596	-	-	-	596
Obligations État du Sénégal	2 672	-	1 132	-	1 540
Bons trésor État de Côte-d'Ivoire	1 600	8 000	1 600	-	8 000
Bons trésor État du Burkina Faso	1 750	3 000	4 750	-	0
Bons trésor État du Bénin	2 500	2 000	1 500	-	3 000
Bons trésor État du Sénégal	3 500	-	1 000	-	2 500
TOTAL	**36 651**	**22 500**	**12 899**		**46 252**

(*) En mars 2012, une mission de la Commission Bancaire de l'UMOA avait demandé à la banque de constituer un complément de provisions clientèles complémentaires pour un montant de 14 907 MXOF. Au 31/12/2013, tenant compte de l'amélioration des risques et du contexte relatif à chaque client identifié lors de cette revue, le volume des provisions effectivement passées par la BICICI s'élève au final à 1 308 MXOF.

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	Solde au 31/12/2012	Acquisitions	Sorties	Provisions	Solde au 31/12/2013
TITRES D'ENTREPRISES LIÉES	350	0	0	0	350
Actions BICI-bourse	350				350
TITRES DE PARTICIPATION	**537**	**0**	**0**	**336**	**201**
Actions holding Banque de Solidarité	6			6	0
CRRH	133				133
MICROCRED	328			328	0
Parts GIM-UEMOA	15				15
Action SIPRA	53				53
Souscription CAPITAL SCIE	**2**			**2**	**0**
TITRES DE TRANSACTIONS (ATDLT)	148	**0**	**0**	**0**	**148**
Titres immobilisés	**17**	**0**	**0**	**0**	**17**
Actions CAPRAL	2				2
Actions SOCIM	5				5
Actions GARI	10				10
TIAP non coté	**131**	0	0	0	**131**
IPS CI	128				128
SICOGI	1			0	1
HOTEL IBIS	2			0	1
TIAP COTE	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TITRES D'INVESTISSEMENT OBLIGATIONS-TITRES	819	**0**	**0**	**0**	819
Obligations-titres d'investissement	**819**	**0**	**0**	**0**	**819**
Obligations RCI	781				781
Obligations SPECIAL FNI	38				38
TOTAL	**1 854**	**0**	**6**	**336**	**1 518**

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

2.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

COMPTES ET RUBRIQUES	VALEUR AU 31 12 2012	ACQUISITIONS	RÉGULARISATION PLUS	RÉGULARISATION MOINS	CESSIONS	VALEUR AU 31 12 2013
FRAIS A RÉPARTIR	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
FRAIS & VALEURS INCORPORELS						
944111 515 Droit au bail	16 000 000	116 500 000	10 000 000			142 500 000
944112 520 Fonds de comm	510 000 000	0		10 000 000		500 000 000
944120 070 Frais d'établissement	28 446 900	0				28 446 900
944120 050 Fr modif capital	0	0				0
944130 085 Logiciel	5 217 742 789	326 086 942	24 853 305			5 568 683 036
944130 150 Autres immo inc	146 215 400	0				146 215 400
944136 100 Logiciel crédit-bail		0				0
SOUS TOTAL	**5 918 405 089**	**442 586 942**	**34 853 305**	**10 000 000**	**0**	**6 385 845 336**
IMMEUBLES MAT & MOB HORS EXPLOITATION						
945210 110 Terrains	19 049 399	0				19 049 399
945210 330 Imm saisis reclassé			42 386 976			42 386 976
945410 330 Constr. acquis par réalis. garant.	114 886 976	0		42 386 976		72 500 000
SOUS TOTAL	**133 936 375**	**0**	**42 386 976**	**42 386 976**	**0**	**133 936 375**
IMMEUBLES MAT & MOB D'EXPLOITATION						
944210 110 Terrains exploitation	646 178 615	0				646 178 615
944210 120 Imm administratif	11 771 199 164	2 418 267 589				14 189 466 753
944210 125 Logt personnel	456 020 548	13 802 226				469 822 774
944210 130 Mat transport	750 243 323	17 900 000			135 817 397	632 325 926
944210 140 Mobilier bureau	1 077 712 443	418 415 307	646 798			1 496 774 548
944210 145 Mat technique	559 750 086	220 004 203	17 535 244	877 745		788 511 788
944210 148 Equip logt fonction	238 082 587	25 579 067	10 926 639	9 169 728	176 000	265 242 565
944210 150 Inst technique et mat lourd	3 646 002 056	800 231 200	22 718 022	11 648 735		4 457 302 543
944210 160 Mat sécurité	1 003 739 839	178 648 407	74 396	721 896		1 181 740 746
944210 170 AAI	10237965719	1 858 553 843	2 306 900	3 642 968	1 489 600	12 093 693 894
944210 180 Mat informatique	2 835 943 050	535 922 803	871 896	45 972 128		3 326 765 621
944211 000 Bureaux 5eme étage	0	0	0			0
944213 000 Matériel roulant	0	0	0			0
944214 000 Mobilier de bur cb	0	0	0			0
44215 000 Matériel de bureau	0	0	0			0
44216 000 Aai bureau	0	0	0			0
SOUS TOTAL	**33 222 837 430**	**6 487 324 645**	**55 079 895**	**79 933 200**	**137 482 997**	**39 547 825 773**
TOTAL	**39 275 178 984**	**6 929 911 587**	**132 320 176**	**132 320 176**	**137 482 997**	**46 067 607 484**

LES ANNEXES AUX COMPTES 2013

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

COMPTES ET RUBRIQUES	VALEUR AU 31 12 2012	ACQUISITIONS	RÉGULARISATION PLUS	RÉGULARISATION MOINS	CESSIONS	AMORT AU 31 12 2013
FRAIS A RÉPARTIR	**0**	**17 464 827**	**0**	**0**	**0**	**0**
FRAIS & VALEURS INCORPORELS						
944111 515 Droit au bail		0				
944112 520 Fonds de comm		0				
944120 070 Frais d'établissement	28 446 900	0				28 446 900
944120 050 Fr modif capital		0				0
944130 085 Logiciel	4 716 926 314	499 602 951	14 497 761			5 226 884 805
944130 150 Autres immo inc	146 215 400	0				146 215 400
944136 100 Logiciel crédit-bail	0	0				0
SOUS TOTAL	**51 621 698**	**499 602 951**	**14 497 531**	**4 142 221**	**0**	**5 401 547 105**
IMMEUBLES MAT & MOB HORS EXPLOITATION						
945210 110 Terrains						
945210 330 Imm saisis reclassé		1 041 667	40 967 531			42 386 976
945410 330 Constr. acquis par réalis. garant.	51 621 698	7 250 000		40 967 532		17 904 166
SOUS TOTAL	**51 621 698**	**8 291 667**	**40 967 531**	**40 967 532**	**0**	**59 913 364**
IMMEUBLES MAT & MOB D'EXPLOITATION						
944210 110 Terrains exploitation	0	0				0
944210 120 Imm administratif	9 598 681 356	265 615 975	2 185 132			9 866 482 463
944210 125 Logt personnel	324 497 890	10 969 570				335 467 460
944210 130 Mat transport	525 494 619	103 094 117	13 794		123 505 730	505 096 800
944210 140 Mobilier bureau	718 657 638	122 946 337	1 200 425	25		842 804 375
944210 145 Mat technique	356 844 738	108 926 438	13 444 770	8 307 305		470 908 641
944210 148 Equip logt fonction	148 709 188	23 856 228	11 756 531	1 519 215	0	182 802 732
944210 150 Inst technique et mat lourd	2 610 764 552	319 773 534	9 969 466	10 900 669		2 929 606 883
944210 160 Mat sécurité	494 251 577	88 152 271	43 093	372 938		582 074 003
944210 170 AAI	8 397 887 117	569 195 884	5 594 848	247 405	1 489 600	8 970 940 844
944210 180 Mat informatique	1 777 525 612	521 084 215	286 527 845	445 163 605		2 139 974 067
944211 000 Bureaux 5eme étage	0	0				0
944213 000 Matériel roulant	0	0				0
944214 000 Mobilier de bur cb	0	0				0
44215 000 Matériel de bureau	0	0				0
44216 000 Aai bureau	0	0				0
SOUS TOTAL	**24 953 314 287**	**2 133 614 569**	**330 735 904**	**466 511 162**	**124 995 330**	**26 826 158 268**
TOTAL	**29 896 524 599**	**2 658 974 014**	**386 201 196**	**511 620 915**	**124 995 330**	**32 305 083 564**

2.7 Autres Actifs

La rubrique des autres actifs se décompose comme suit en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Créances rattachées	1 663	1 409	-254
Debiteurs divers	891	1 241	350
Valeurs à l'encaissement avec crédit immédiat	47	0	-47
Valeurs à rejeter	0	6	6
Dépôts et cautionnements	107	172	65
Comptes de stock	6	190	184
Cb créances douteuses litigieuses	43	37	-6
TOTAL	**2 757**	**3 055**	**298**

2.8 Comptes d'ordre et divers actifs

Les comptes d'ordre et divers actifs se décomposent comme suit en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Comptes de liaison	12 765	191	-12 574
Comptes de régularisation	536	516	-20
Divers	1 412	1 623	212
TOTAL	**14 713**	**2 330**	**-12 383**

2.9 Dettes interbancaires

Cette rubrique s'analyse comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Comptes lori-bq locales & corres	1 429	2 675	-1 246
Dépôts de garantie reçus	186	106	80
Emprunts à terme	4 000	4 000	0
TOTAL	**5 165**	**6 781**	**1 616**

2.10 Dettes à l'égard de la clientèle

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Comptes d'épargne à vue	93 281	95 335	-2 054
Comptes d'épargne à terme	15 918	17 802	1884
Bons de caisse	500	0	-500
Autres dettes à vue	183 160	169 572	-15 588
Autres dettes à terme	61 097	77 288	16 191
TOTAL	**353 956**	**359 997**	**6 041**

Les dettes à l'égard de la clientèle se repartissent dans le temps comme suit :

LIBELLÉS	D<= 6 MOIS	6M<D<=2 ANS	2 A<D<=5A	5 A<D<=10 A
Dettes interbancaires	**2 781**	**0**	**4 000**	**0**
-Comptes ordinaires créditeurs	2675	0		
-Autres comptes de dépôts créditeurs	106			
-Comptes d'emprunts	0		4000	0
Dettes à l'égard de la clientèle	**321 390**	**9 467**	**16 555**	**12 585**
-Comptes ordinaires créditeurs	166 541			
- Dépôts a terme reçus	25 180	3 238	10 869	9 262
-Comptes d'épargne sur livrets	95 335	0	0	
-Comptes d'épargne - logement	4 262	4 517	1 844	0
-Autres comptes d'épargne	3 020	1 268	792	2 099
-Dépôts de garantie reçus	23 981	444	3 050	1 224
-Autres dépôts	40	0	0	0
-Bons de caisse				
-Autres sommes dues	3 031			
TOTAL	**324 171**	**9 467**	**20 555**	**12 585**

2.11 Autres passifs

Le détail de ce poste se présente comme suit, en millions FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Dettes rattachées	2 403	2 495	92
Créditeurs divers	2 630	4 867	2 237
Comptes de valeurs à imputer	724	0	-724
Autres sommes dues	452	951	499
TOTAL	**6 209**	**8 313**	**2 104**

2.12 Comptes d'ordre et divers passifs

Le détail de ce poste se présente comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Comptes d'attente passif	-143	670	813
Comptes de regul passif	3 155	2 818	-337
TOTAL	**3 012**	**3 488**	**476**

ET

LIBELLÉS	31/12/2013
Comptes d'attente passif	670
Produits constatés d'avance	903
Charges à payer	1 915
TOTAL	**3 488**

2.13 Fonds propres et assimilés

Les fonds propres et assimilés évoluent comme suit en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Provision pour risques et charges (*)	2 994	2 848	-146
Provision /risques bancaires généraux	5 278	4 610	- 668
Capital	16 667	16 667	0
Primes liées au capital	1 853	1 853	0
Réserves	14 129	14 914	785
Report à nouveau (+/-)	36	2	-34
Résultat de l'exercice (+/-)	5 234	9 269	4 035
TOTAL	**46 191**	**50 163**	**3 972**

ET

LIBELLÉS	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/13
Provision pour risques et charges (*)	2 994	0	145	2 848
Provision /risques bancaires généraux	5 278	0	668	4 610
Capital	16 667	0	0	16 667
Primes liées au capital	1 853	0	0	1 853
Réserves	14 129	785	0	14 914
Report a nouveau (+/-)	36	0	34	2
Résultat de l'exercice (+/-)	5 234	4 035	0	9 269
TOTAL PRODUITS	**46 191**	**4 820**	**848**	**50 163**

(*) Le 1er août 2013, la banque a reçu de la Direction Générale des Impôts un avis de vérification fiscale portant sur l'ensemble des déclarations fiscales au titre des exercices 2010 à 2012. Le contrôle fiscal est en cours à la date de certification des comptes et n'a donc donné lieu à aucune provision au 31 décembre 2013.

2.14 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont évolué comme suit, en millions de FCFA :

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Engagements donnés			
Engagements de financement faveur clientèle	7 965	13 546	5 581
Engagements de garanties faveur Ets de crédit	14	3 389	3 375
Engagements de garanties faveur clientèle	41 705	52 644	10 939
TOTAL	**49 684**	**69 579**	**19 895**

LIBELLÉS	31/12/2012	31/12/2013	VARIATION
Engagements reçus			
Engagements de garanties reçus Ets de crédit	0	0	0
Engagements de garanties reçus clientèle	122 181	179 681	57 500
TOTAL	**122 181**	**179 681**	**57 500**

2.15 Intérêts et produits assimilés

Les intérêts et produits assimilés s'établissent comme suit en millions de FCFA :

-Intérêts et Produits Assimilées sur Créances interbancaires :	358
-Intérêts et Produits Assimilées sur Créances sur la clientèle :	20 325
-Autres Intérêts et Produits Assimilées :	245

2.16 Commissions et produits sur opérations financières

2.16.1 Commissions

D'un montant net en millions de FCFA 9 849, ils se décomposent comme suit :

-Commissions (produits) :	10 297
-Commissions (charges) :	- 448

2.16.2 Produits sur opérations financières

Ils se sont élevés à millions de FCFA 5 407, et se décomposent comme suit :

-Produits sur Titres de Placement (emprunts obligataires et bons du trésor de Côte d'Ivoire, Sénégal, SFI, BOAD, AFD) :	2 824
-Dividendes et Produits Assimilés (BICI, Bourse, SIPRA) :	346
-Produits sur Opérations de Change :	1 115
-Produits sur Opérations de Hors Bilan :	122

2.17 Divers produits d'exploitation

D'un montant net de millions de 2 200 FCFA, ils sont composés de produits pour millions de FCFA 2 235 et de charges pour millions de FCFA 35.

Les produits se déclinent comme ci-dessous :
-Produits sur les moyens de paiement : millions FCFA 1 522
-Autres produits sur prestations de services financiers : millions FCFA 670
-Divers produits d'exploitation : millions FCFA 43
Les charges sont constituées essentiellement de :
-Charges diverses (divers déficits de caisse) : millions FCFA 35

2.18 Profits sur exercices antérieurs et produits exceptionnels

Les profits sur exercices antérieurs : millions de FCFA 381, sont composés essentiellement de diverses récupérations d'intérêts ayant trait aux exercices précédents pour millions de FCFA 1 214, et de régularisation de charges pour millions de FCFA 896.

Les produits exceptionnels, d'un montant de millions de FCFA 70 se composent essentiellement de divers profits hors exploitations.

De même, les charges exceptionnelles (millions de FCFA 625) sont composées pour l'essentiel par des " vols et détournement" de millions de FCFA 114. et des pertes et charges diverses de millions FCFA 447.

2.19 Intérêts et charges assimilées

Les intérêts et charges assimilées se détaillent comme suit en millions de FCFA :

-Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes interbancaires : 203
-Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes de la clientèle : 5 671

2.20 Frais généraux d'exploitation

Les frais généraux d'exploitation se détaillent en millions de FCFA comme suit :
-Frais de Personnel (hors taxes sur salaires) : 8 134
• Dont Salaires et traitements : 6 510
• Dont charges sociales : 1 625

-Autres Frais Généraux : 11 872

2.21 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Les dotations aux amortissements des immobilisations se détaillent en millions de FCFA comme suit :

-Dotation /immobilisations incorporelles : 510
-Dotation/immobilisations corporelles : 2 170
-Dotation/immobilisations corporelles HE : 16

2.22 Reprises d'amortissements et provisions

Au 31/12/2013, les reprises de provisions ou d'amortissements se décomposent comme suit en millions de FCFA :
Reprise d'amortissement sur immobilisations : 168

2.23 Solde en bénéfice des corrections de valeurs sur créances et du hors bilan

Ce solde net de millions de FCFA 609 se décompose comme suit :

2.231 Dotations aux provisions :

millions de FCFA 1 224,
Dotation aux provisions sur clientèle des particuliers et professionnels : 974
Dotation aux provisions sur clientèle des entreprises : 250

2.232 Pertes sur créances irrécupérables

millions de FCFA 1 654

Pertes / créances couvertes par provisions : 1 218
Pertes / créances non couvertes par provisions : 436

2.323 Reprises de provisions et récupérations de créances amorties

Les reprises de provisions sur créances douteuses et litigieuses (3 381 millions de FCFA) se détaillent comme suit :
-Reprises sur créances douteuses couvertes par provisions : 1 218
-Réintégration de provisions : 2 096 (668 pour la clientèle des particuliers et 1 428 pour la clientèle entreprises)
-Récupérations sur créances amorties : 61
-Reprise de provisions sur autres actifs : 6

2.324 Dotations et reprises de provisions pour risques et charges

D'un montant de millions de FCFA 106; elles se composent essentiellement d'une reprise de provisions pour divers dossiers en justice.

2.24 Excèdent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux

D'un montant de 668 millions, il fait suite à la révision du taux d'estimation du FRBG qui est passé de 2.5% sur la totalité des encours sains de la clientèle à 1% sur les encours Corporate sains et 2% sur les encours Retail sains.

2.25 Impôts sur le bénéfice

Il s'est élevé à millions de FCFA 1 976, après application d'un taux de 25% sur le bénéfice fiscal.

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE
Siège social : avenue Franchet d'Esperey – 01 BP 1298, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel. : +225 20 24 24 24 – Fax : +225 20 20 17 00

ADA Group. RCS Abidjan. CI - ABI 2011-B-7522